



LE COUP D'OEIL DE L'A.M.R.I

LA REVUE DE L'ASSOCIATION DU MASTER RELATIONS INTERNATIONALES LILLE



© Thomas GOISQUE

La question de l'Uranium
AU GROENLAND
PAGE 4

La présence militaire française
EN AFRIQUE
PAGE 9

Que reste-t-il de la
NATION IRAKIENNE?
PAGE 21

L'Édito



Le coup d'œil de l'AMRI

Fondée à la rentrée 2020, l'Association du Master Relations Internationales est née sous l'impulsion des étudiants du master Histoire - Relations internationales de l'Université Catholique de Lille. Après avoir lancée son émission de radio — Le Potager — en octobre, l'AMRI est honorée de vous présenter la première édition de sa revue : Le coup d'œil de l'AMRI.

Notre équipe, composée d'étudiants du Master Histoire - Relations internationale, souhaite vous partager son intérêt pour les questions internationales. Cette revue se veut accessible à tous : aux étudiants comme aux amateurs. Vous y retrouverez des articles complets mais concis qui aborderont différentes thématiques d'actualité et qui couvriront l'ensemble des continents.

Retrouvez-nous, chaque mois, pour un tour du monde de l'actualité internationale. Cette revue est composée d'articles d'actualités, d'articles théoriques et d'une veille géopolitique pour ne rien rater des grands événements. Ce mois-ci nous vous proposons différents articles allant des élections allemandes à l'uranium groenlandais en passant par une analyse de la stratégie militaire selon Sun Tzu.

Notre équipe vous proposera également, chaque mois, un dossier géopolitique. Ce dossier regroupera plusieurs articles sur une région ou une thématique donnée. Cette édition se concentrera par exemple sur la présence militaire française en Afrique. Il vous offrira une vue d'ensemble grâce à l'étude de différents exemples, ici : le Mali, Djibouti et l'impact de la mort d'Idriss Déby — Président de la République du Tchad.

Au nom de l'ensemble de l'équipe de la revue nous vous souhaitons une excellente lecture,

BAPTISTE OUSTRAIN & JEREMY TERPANT
Rédacteurs en chef

S O M M A I R E

- 4** LA "MALÉDICTION" DE L'URANIUM AU GROENLAND :
SOURCE DE DÉVELOPPEMENT OU DE TROUBLES
POLITIQUES ?

EMMA GOUYE

- 7** L'IMPACT DES ÉLECTIONS ALLEMANDES SUR L'UNION
EUROPÉENNE

SIMON ZAHM

- 9** DOSSIER: LA PRÉSENCE MILITAIRE FRANÇAISE EN
AFRIQUE

ELIE ABI CHAKRA, DIANE KAMANO & JEREMY TERPANT

- 21** QUE RESTE-T-IL DE LA NATION IRAKIENNE?

ARTHUR DUEZ

- 24** LES FLUX MIGRATOIRES EN FRANCE À L'HEURE DE LA
COVID-19 : DILEMME ENTRE SANTÉ PUBLIQUE ET
PROTECTION DES MIGRANTS

CHARLOTTE TISSUT

- 26** LA GUERRE AU TIGRÉ : SYMPTÔME DE L'INSTABILITÉ
CHRONIQUE DE L'ÉTHIOPIE

VICTOR ESCAFFRE-FAURÉ

- 29** LES TREIZE ARTICLES : LA STRATÉGIE MILITAIRE SELON
SUN TZU

ZADIG MAGUESYAN

- 31** VEILLE STRATÉGIQUE

- 33** REMERCIEMENTS

- 34** BIBLIOGRAPHIE DU DOSSIER

LA "MALÉDICTION" DE L'URANIUM AU GROENLAND: SOURCE DE DÉVELOPPEMENT OU DE TROUBLES POLITIQUES ?

RÉDIGÉ PAR EMMA GOUYE

Le 6 avril 2021 se sont tenues au Groenland des élections législatives, bouclant ainsi la crise politique que connaissait le pays depuis fin 2020. La cause de cette crise ? L'acceptation du rapport d'impact environnemental de l'entreprise australienne *Greenland Minerals and Energy LTD* concernant le projet d'exploitation minier de Kvanefjeld. Les conséquences ?

La refonte du paysage politique groenlandais avec l'élection de Múte B. Egede du parti « écologiste » *Inuit Ataqatigiit* (IA) au poste de Premier Ministre et l'éviction du parti *Siumut* du *Naalakkersuisut*. Cette élection va très certainement remettre en question l'exploitation de la mine, et priver le Groenland d'une importante source de revenus qui pourrait s'avérer centrale pour l'indépendance du pays.

« MINING IN GREENLAND – MINING FOR GREENLAND » (RASTAD BJØRST, 2014 P. 39): L'EXPLOITATION MINIÈRE, SOLUTION POUR L'INDÉPENDANCE DE L'ÎLE ?

Cette crise politique fait en effet écho à la situation dans laquelle se trouve l'île arctique depuis une dizaine d'années maintenant. Celle-ci peut se résumer avec la simple phrase suivante : exploiter pour développer et parvenir à une indépendance de fait ou protéger l'environnement arctique fragilisé par le changement climatique ?



Image n°1 : Manifestants se réunissant à Nuuk le 15 mai pour lutter contre le projet d'exploitation d'uranium. ©ArticToday

Le Groenland a pendant très longtemps été sous souveraineté danoise. Rattachée au Danemark en 1721 puis intégrée pleinement au territoire en 1953, l'île arctique se trouve dans un processus d'indépendance depuis 1979 à la suite d'un référendum. Approuvé à plus de 70% ce référendum a entraîné l'adoption de la « Loi d'autonomie interne » ce qui a permis au Groenland la constitution d'un gouvernement (le *Naalakkersuisut*) ainsi que la création d'un Parlement monocaméral (*l'Inatsisartut*).

Cette loi permet aussi au *Naalakkersuisut* de récupérer un certain nombre de prérogatives telles que l'éducation ou encore la gestion des réserves halieutiques. Cette autonomie a par la suite été renforcée en 2009, par un autre référendum, aboutissant à la mise en place du *Self Rule Act*.

Ce dernier complète les prérogatives du *Naalakkersuisut*, permettant au gouvernement groenlandais d'acquérir de nouvelles compétences, comme la gestion des ressources énergétiques et minières, ainsi que la gestion des revenus provenant des exploitations [1]. Seules restent à la charge du gouvernement danois les prérogatives concernant la sécurité et les relations internationales [2]. Néanmoins l'autonomie de droit que la population autochtone [3] est parvenue à obtenir n'est toujours pas une indépendance de fait : la très faible économie de l'île ne permet pas aux Groenlandais de parvenir à une véritable autonomie, le *Naalakkersuisut* dépendant encore largement des subventions danoises.

Comme beaucoup de territoires arctiques le Groenland fonde son économie sur les ressources halieutiques, très abondantes dans les eaux entourant l'île : aujourd'hui les exportations de produits halieutiques correspondent encore à 85% des exportations totales du Groenland (Escudé et al, 2021, p 117). Cette exclusivité économique se démontre par ailleurs par le fait que 15% de la population travaille dans ce secteur (Escudé et al, 2021, p 117).

Cette fragilité de l'économie s'alourdit lorsque l'on se penche sur les subventions danoises : annuellement le gouvernement danois verse 450 millions d'euros au Groenland (Gattolin, 2014), finançant par la même 25% du Produit Intérieur Brut (PIB) de l'île arctique (Duc, 2017). Ces subventions semblent donc, plutôt que d'alléger l'indépendance du Groenland envers le Danemark, l'alourdir.

L'INDÉPENDANCE OUI, MAIS À QUEL PRIX ? L'EXPLOITATION DE LA MINE DE KVANEFJELD, SOURCE DE TENSIONS POLITIQUES ET SOCIALES.

Face à ce dilemme économique le *Naalakkersuisut*, et plus précisément le parti *Siumut* qui était à la tête du gouvernement depuis 2013, est arrivé à la solution suivante : exploiter les immenses réserves de ressources énergétiques et minières contenues dans le sol groenlandais. Cette solution permettrait de régler le problème de la faiblesse de l'économie groenlandaise, assurant à la fois la diversification de l'économie et l'indépendance du Groenland. C'est dans ce cadre que doit se comprendre la potentielle importance de la mine de Kvanefjeld, mine d'uranium et de terres rares située dans le sud de l'île à quelques kilomètres à peine de la petite ville de Narsaq.

Le Groenland est l'un des États avec le plus haut taux d'imposition au monde : les entreprises doivent payer près de 30% d'impôts (Mered, 2019). Cela assurerait au Groenland entre 100 et 170 millions de dollars, simplement avec l'exploitation de la mine de Kvanefjeld, assurant le financement de 20 à 30% des besoins financiers du Groenland (Mered, 2019).

Or l'un des problèmes que soulève cette exploitation, et non pas des moindres, est le risque environnemental qu'elle soulève. L'un des principaux défis arctiques est la protection de l'environnement. Les caractéristiques physiques intrinsèques à la région la rendent particulièrement vulnérable aux effets du changement climatique [4]. Conscients de cela une grande partie des Groenlandais sont opposés à l'exploitation de l'uranium [5] : l'acceptation en septembre 2020 de l'étude d'impact environnemental [6] réalisée par GME a ainsi été l'élément déclencheur d'une crise politique qui a traversé le pays (Hivert, 2021).

Cette autorisation a été le moteur d'un renouveau dans les revendications écologistes, de la part de la population et du parti IA. Mariane Paviaisen a ainsi organisé de nombreuses manifestations notamment au travers de son association féminine appelée *Urani Naamik* (signifiant « Non à l'uranium ») et rédigé des courriers à destination du gouvernement. Grâce à ses actions elle est parvenue à rallier des membres du gouvernement Kielsen à sa cause, entraînant par la même la dissolution de la coalition entre *Siumut*, le parti IA et le parti *Naleraq* parti indépendantiste [7]. La dissolution de la coalition a entraîné un vote de défiance à l'encontre de Kielsen par les membres de l'*Inatsisartut* le 16 février de cette année, accélérant de ce fait les élections législatives qui n'étaient prévues qu'en 2022.

Les élections se sont tenues le 6 avril et ont clôturé la chute du gouvernement Kielsen. Le parti IA est arrivé en tête des scrutins avec 36.6 % des voix [8], lui assurant un total de 12 sièges sur les 31 que compte l'*Inatsisartut*. Les résultats de cette élection vont remettre en question toutes les exploitations d'uranium qui avaient été envisagées sur le reste de l'île, et risquent par la même de décourager les acteurs extérieurs de venir investir dans le reste des exploitations de l'île. Les considérations écologiques passant au premier plan, cela risque de rebouter les possibles partenariats économiques, et donc de possibles revenus pour l'île.

[1] Danish Government. (2009, 12 juin). *Act on Greenland Self-Government.* Act no. 473.
<https://naalakkersuisut.gl/~media/Nanoq/Files/Attached%20Files/Engelske-tekster/Act%20on%20Greenland.pdf>

[2] « The powers granted to Naalakkersuisut in this Chapter shall not limit the Danish authorities' constitutional responsibility and powers in international affairs, as foreign and security policy matters are affairs of the Realm », (Danish Government, 2009).

[3] La population groenlandaise est composée à 80% d'autochtones. Loïzo C. et Tiano C. (2019), *L'Arctique à l'épreuve de la mondialisation et du réchauffement climatique*, Armand Colin, p.40

[4] GIEC, (2019) : *Résumé à l'intention des décideurs, Rapport spécial du GIEC sur l'océan et la cryosphère dans le contexte du changement climatique* [sous la direction de H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, V. Masson-Delmotte, P. Zhai, M. Tignor, E. Poloczanska, K. Mintenbeck, M. Nicolai, A. Okem, J. Petzold, B. Rama et N. M. Weyer], sous presse. P.9, SROCC_SPM_fr.pdf (ipcc.ch)

[5] Ce qu'illustre le vote réalisé le 24 octobre 2013 à l'Inatsisartut : celui-ci était passé à seulement 15 voix contre 14. Levée de l'interdiction d'extraire de l'uranium au Groenland. (2013). *Forum nucléaire Suisse.* <https://www.nuklearforum.ch/fr/actualites/e-bulletin/levee-de-interdiction-dextraire-de-luranium-au-groenland>

[6] Il s'agit d'une étude obligatoire que les entreprises doivent réaliser et faire valider avant de réaliser un projet : elle permet d'identifier les risques environnementaux, les possibles impacts sur la population, elle doit de plus faire part des solutions et des projets de traitement des déchets mis en place par l'entreprise. Il s'agit aussi de la dernière étape nécessaire avant les consultations publiques menant à la demande de licence d'exploitation que GME aurait plus que très certainement obtenu.

[7] Olivier Truc. (2021). « Au Groenland, « l'élection de l'uranium » ». *Le Monde.*

https://www.lemonde.fr/international/article/2021/04/04/ombres-chinoises-sur-les-elections-au-groenland_6075507_3210.html

[8] Olivier Truc. (2021). « Les anti-uranium remportent largement les élections au Groenland ». *Le Monde.*

https://www.lemonde.fr/international/article/2021/04/08/les-anti-uraniumremportent-largement-les-elections-au-groenland_6076006_3210.html

L'IMPACT DES ÉLECTIONS ALLEMANDES SUR L'UNION EUROPÉENNE

RÉDIGÉ PAR SIMON ZAHM

Depuis l'annonce qu'Angela Merkel ne se représentera pas pour assurer la chancellerie, un violent combat oppose Armin Laschet et Markus Söder afin de devenir le nouveau chancelier.

Le chancelier n'est pas encore nommé puisque les élections du *Bundestag*, parlement fédéral allemand, n'auront lieu que le 26 septembre 2021. Les élections législatives allemandes sont organisées en suivant les règles du scrutin proportionnel plurinominal, où chaque parti se voit octroyer un nombre de sièges équivalent au pourcentage de voix reçues. C'est pourquoi la CDU (Union chrétienne-démocrate d'Allemagne) doit former une coalition avec les autres plus grands partis afin de dégager une majorité au Parlement. Les sondages montrent que les Verts atteindraient 21 % des voix et la CDU 27 % donc à eux deux, ils sécurisent quasiment une majorité au Bundestag. Pour avoir la majorité, une coalition entre les Verts, la CDU et le SPD (le parti social-démocrate) ou entre les Verts, la CDU et le FDP (les libéraux) est possible. Dans toutes les autres coalitions, les partis n'arrivent pas à avoir la majorité et la CDU ne peut pas être exclue de la coalition puisqu'elle représente le parti le plus important. C'est pourquoi le chancelier sortira des rangs de la CDU [1].

Le nouveau chancelier pressenti, Armin Laschet, se dit être un mélange entre la sobriété d'Angela Merkel et la passion d'Emmanuel Macron. À cet égard, il est pro-européen et souhaite plus d'intégration, notamment dans la lutte contre le terrorisme international et le crime transnational. De plus, il souhaite appuyer la vision européenne du président Emmanuel Macron en « imaginant même que nous aurons une autre chance, et cela vaut pour la politique étrangère, pour s'éloigner du vote à l'unanimité et ainsi se rapprocher d'un vote à la majorité qualifié » [2]. Ancien eurodéputé du Parti populaire européen, Armin Laschet veut continuer la politique européenne d'Angela Merkel tout en étant plus intégrationniste, c'est-à-dire suivre les propositions françaises les moins radicales.



Image n°2 : La chancelière allemande Angela Merkel. ©GettyImages

Il souligne l'importance de prendre en compte l'Union Européenne afin de régler chaque problème comme la pandémie ou la gestion des migrants. Le candidat de la CDU a de très nombreux liens en France, notamment avec le président Emmanuel Macron, qui permettra à l'Allemagne et à la France de jouer le rôle de moteur de l'intégration. Cependant, il est un grand défenseur de l'alliance transatlantique et sera donc opposé aux solutions les plus radicales proposées par le président français pour l'intégration comme une défense européenne autonome ou un budget européen [3]. Armin Laschet déplore le manque de réactivité du gouvernement allemand face à l'initiative française et souhaite faire prendre à l'Allemagne plus d'initiatives aux côtés des Français.

Sur la scène internationale, il adopte une position moins intransigeante envers la Russie et la Chine car, pour lui, « nous avons besoin de la Russie pour traiter de nombreux dossiers dans le monde » [4] et l'Allemagne a besoin de la Chine afin de protéger ses exportations industrielles. Une telle position peut faire bouger les lignes et dessiner les relations UE-Chine et UE-Russie en même temps que le président Joe Biden semble plus ouvert à la Russie.

En effet, la priorité américaine est de contrer le pouvoir et l'influence chinoise grandissante grâce à une Russie comme État-tampon qui contribuera à la stratégie américaine. Armin Laschet, qui met au centre du dispositif de sécurité européen l'OTAN, sera un allié de poids des États-Unis en Europe.

Alors que le chancelier pressenti est Armin Laschet, il y a de fortes dissensions entre la CDU et la CSU, l'Union chrétienne-sociale en Bavière. Même si Armin Laschet a été élu par son parti à 77,5 % des voix, son rival, Markus Söder, a le soutien du peuple à 44 % selon un sondage de ARD Channel. Par conséquent, la CDU/CSU part avec un désavantage certain au vu de la division du parti. [5]

Markus Söder, le leader du CSU, a les mêmes ambitions qu'Armin Laschet excepté l'intégration européenne. En effet, lors de la crise économique de 2008-2009, il a appelé à ce que la Grèce sorte de la zone Euro. Lorsque des vagues de migrants sont arrivées de Syrie, d'Afghanistan et d'Irak, il était contre la politique d'ouverture de la chancelière et aujourd'hui, il souhaite pouvoir fermer les frontières lorsque cela est profitable politiquement. Ainsi, il s'oppose à une plus grande intégration européenne et est même favorable à un repli sur soi tout en privilégiant les relations économiques avec la Russie et la Chine [6]. Une telle position, s'il est élu chancelier, risque de mettre à mal l'UE mais ses ambitions seront contrebalancées par la coalition avec les Verts qui sont particulièrement attachés à l'État de droit et à la transition écologique.



Image n°3 : Élections dans le länder de Berlin. ©TheAtlantic/Christian Charisius

Ainsi, l'avenir de l'Union Européenne serait plus déterminée par les Verts que par la CDU puisque l'Allemagne se réoriente politiquement et le parti écologiste allemand a démontré sa capacité à agir et à prendre des responsabilités. [7]

[1]Clarke, S., & Voce, A. (2021, 17 juin). German election poll tracker : who will be the next chancellor ? The Guardian. Consulté à l'adresse <https://www.theguardian.com>

[2]Guàrdia, A. B. (2021, 12 mai). German election 2021. POLITICO. Consulté à l'adresse <https://www.politico.eu>

[3]Gehrke, L. (2021, 21 avril). German conservative Armin Laschet : 5 things to know. POLITICO. Consulté à l'adresse <https://www.politico.eu>

[4]Gehrke, L. (2021a, janvier 16). 5 things to know about German CDU chief Armin Laschet. POLITICO. Consulté à l'adresse <https://www.politico.eu>

[5] Euronews. (2021, 20 avril). German election : CDU backs Armin Laschet as its candidate to succeed Merkel. Euronews. Consulté à l'adresse <https://www.euronews.com>

[6]Taylor, P. (2021, 15 avril). 4 reasons Markus Söder should not be German chancellor. POLITICO. Consulté à l'adresse <https://www.politico.eu>

[7]Pistorius, M. (2021, 17 mai). L'ascension des Verts en Allemagne, opportunité et défi pour la France. www.euractiv.fr. Consulté à l'adresse <https://www.euractiv.fr>

DOSSIER:

LA PRÉSENCE MILITAIRE FRANÇAISE EN AFRIQUE



S O M M A I R E

10 INTRODUCTION

JEREMY TERPANT

11 CARTOGRAPHIE : LA PRÉSENCE MILITAIRE FRANÇAISE EN AFRIQUE

JEREMY TERPANT

12 LA MORT D'IDRISS DÉBY, QUEL IMPACT SUR LA FRANCE AU SAHEL ?

DIANE KAMANO

15 LA PRÉSENCE MILITAIRE FRANÇAISE AU MALI

JEREMY TERPANT

18 L'IMPLICATION MILITAIRE FRANÇAISE À DJIBOUTI

ELIE ABI CHAKRA

Introduction

RÉDIGÉE PAR JEREMY TERPANT

Immense continent de plus de 30 000 000 km², l'Afrique est souvent perçue comme un ensemble, or il serait plus judicieux de parler de l'Afrique au pluriel. En effet, le continent africain est composé de 54 États qui regroupent plus de 1 000 ethnies et 2 000 langues. Si Emmanuel Macron, fraîchement élu, déclarait le 28 novembre 2017 à l'université de Ouagadougou « qu'il n'y a plus de politique africaine de la France », il est essentiel de revenir sur l'Histoire reliant la France au continent africain.

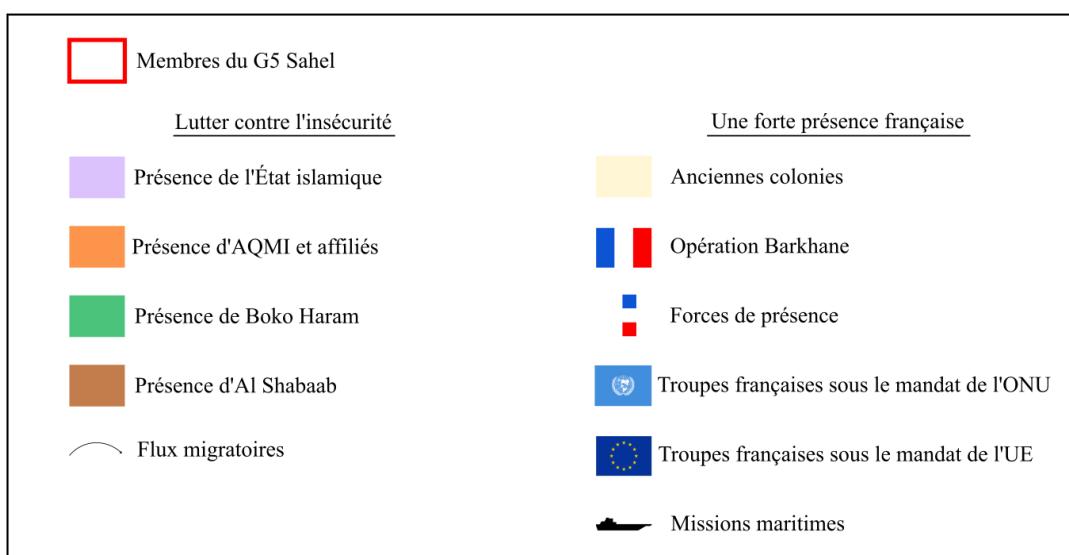
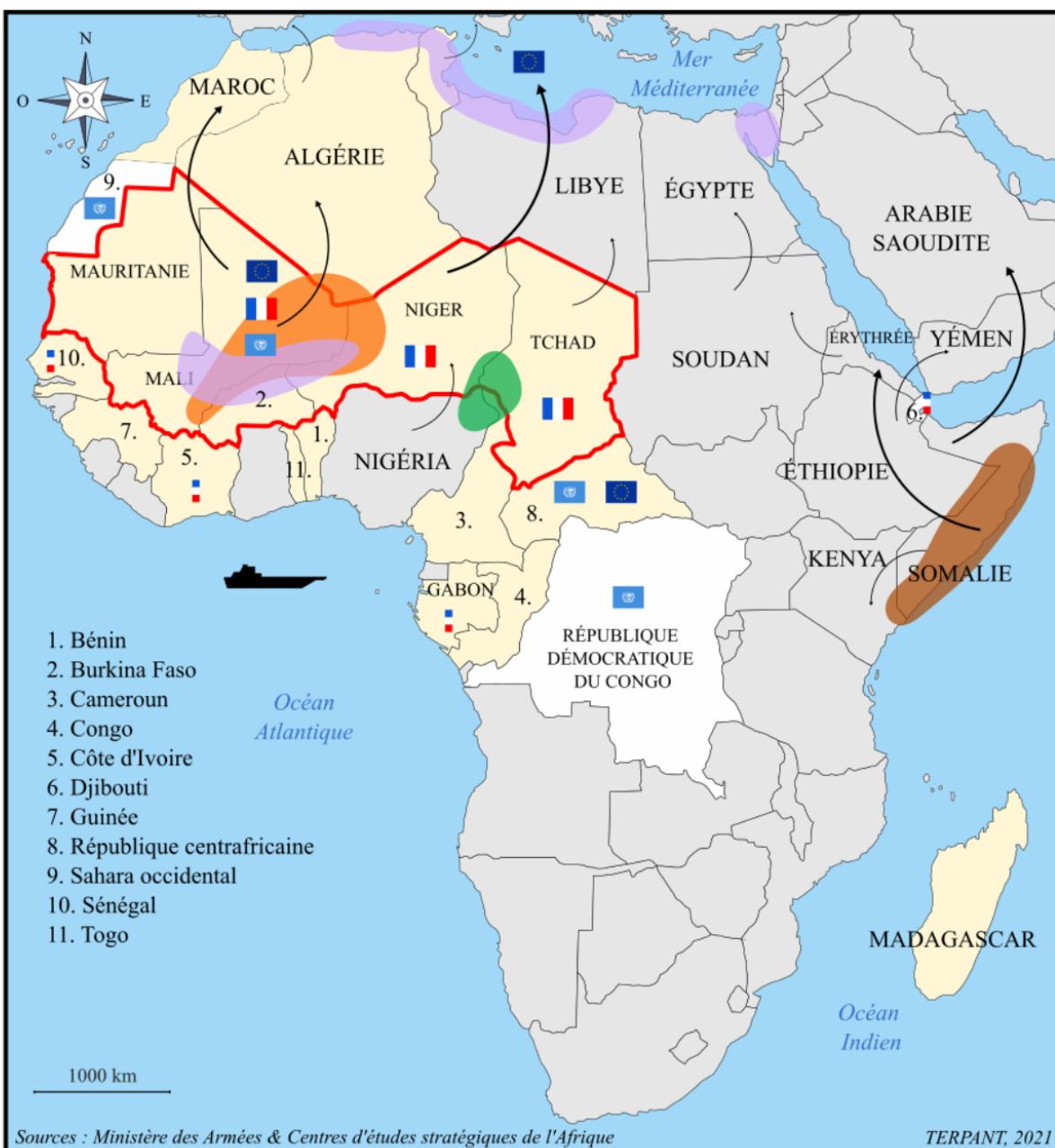
En effet, ces liens sont étroits et remontent aux années 1870. Alors que Napoléon III est vaincu par les Prussiens, la France doit redorer son blason et se tourne alors vers l'Afrique pour y bâtir son empire colonial. Entre volonté d'expansion et doctrines idéologiques, l'Afrique est partagée lors de la Conférence de Berlin de 1885. S'il est courant de parler d'une « parenthèse coloniale » (1880-1960), les impacts laissés par la colonisation sont encore nombreux à l'image des frontières ou encore des économies souvent tournées vers l'exportation de matières premières. Alors que la phase de décolonisation se termine en 1962, la France maintient encore aujourd'hui une certaine présence sur le continent et plus particulièrement dans ses anciennes colonies : Roland Adjovi, ancien rapporteur spécial mandaté par le Conseil des droits de l'homme des Nations unies, compare la France à un « gendarme » ou à un « grand frère ».

Se pose alors la question de l'intérêt de la France pour l'Afrique. Outre les liens historiques, il est nécessaire d'évoquer l'aspect économique : la France importe certaines ressources comme l'uranium nigérien et de très nombreux groupes français sont implantés sur place. Néanmoins, il faut nuancer l'importance de l'Afrique pour l'économie française puisque « la zone franc ne représente plus guère que 1 % du commerce extérieur » selon Yves Gounin, ancien conseiller juridique du président de la République du Sénégal de 2006 à 2009. Il faut également évoquer la question de l'insécurité qui règne notamment au Sahel suite à la prolifération de groupes terroristes.

Si les liens entre la France et l'Afrique sont anciens, il faut également regarder vers l'avenir pour ce continent dont la population est aujourd'hui très jeune. En 2019, plus de 40 % de la population avait moins de 15 ans selon l'INSEE et le continent devrait abriter 25 % de la population mondiale d'ici 2050. Thomas Sankara, ancien Président du Burkina Faso, déclarait : « Oser inventer l'avenir » or aujourd'hui la nouvelle génération insuffle une dynamique nouvelle dans cet espace encore trop souvent en proie à des maux qui semblent perpétuels.

Avec ce dossier, il s'agit d'analyser la présence militaire française en Afrique alors qu'un sentiment antifrançais émerge et que de nouveaux acteurs, comme la Chine ou l'Inde, s'implantent sur le continent depuis la seconde moitié du XXème siècle. Nous commencerons par étudier l'impact de la mort d'Idriss Déby, Président tchadien, sur la France au Sahel avant de nous concentrer plus particulièrement sur le Mali et l'opération Barkhane. Enfin, nous quitterons le Sahel pour nous intéresser à Djibouti et sa position géostratégique.

La présence militaire française en Afrique



LA MORT D'IDRISS DÉBY, QUEL IMPACT SUR LA FRANCE AU SAHEL ?

RÉDIGÉ PAR DIANE KAMANO



Image n°4 : Le président Idriss Déby à N'Djamena, le 30 juin 2004.
©Thomas Coex, AFP

Image n°5 : Mahamat Idriss Déby, aux obsèques d'Idriss Déby Itno, le 23 avril. ©JeuneAfrique

Le 20 avril 2021, à la suite de l'annonce de la mort d'Idriss Déby, Florence Parly, Ministre des Armées s'est exprimée : « (La France) perd un allié essentiel dans la lutte contre le terrorisme au Sahel ». [1]

La coopération militaire entre la France et le Tchad ne date pas d'aujourd'hui. Déjà sous la colonisation, puis durant la Seconde Guerre mondiale, avec l'aide des Tchadiens à la colonne du général Leclerc, la France et le Tchad ont coopéré. Ce rapprochement a continué durant la guerre froide. En effet, les pays occidentaux cherchaient à éviter un rapprochement des pays africains avec le bloc soviétique.

A partir de la décolonisation, le Tchad et la France se présentent comme des alliés, dans une coopération sur laquelle chacun peut compter. La politique française est alors assez simple : en soutenant les gouvernements en place, la France maintient sa présence prédominante. Cette amitié voit passer de nombreux présidents tchadiens, de François Tombalbaye, le premier président, à Idriss Déby, dernier président en fonction.

Idriss Déby, militaire de carrière, est soutenu depuis les années 1980 par la France. En 1990, il renverse son prédécesseur : le dictateur Hissène Habré. La situation interne du pays, déjà fragilisée, reste complexe durant les mandats d'Idriss Déby. Cela sert à la France qui peut ainsi développer ses interventions militaires dans la région : au Togo, en République Démocratique du Congo ou encore en République Centrafricaine. L'opération Serval, qui deviendra Barkhane, marque le début de la forte coopération militaire entre ces deux puissances. En plus de sa position géographique stratégique en plein centre de la bande sahélienne, le Tchad possède une influence militaire sur la région. Son armée est présente et combat dans de nombreux conflits. Le pays s'illustre ainsi dans la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram au Nigéria ou encore avec le G5-Sahel (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad).

Cette coopération militaire va fortement se développer, la France se découvrant un allié militaire puissant. Le Tchad, de son côté, participe à la stabilité de la région tout en aidant la France lors de ces différentes interventions.

Au vu des nombreux enjeux géopolitiques et de leurs combats en commun, la France soutient les gouvernements d'Idriss Déby qui permet la lutte antidjihadiste en s'appuyant sur les pays limitrophes. Ce dernier est un soutien clef de la France au Sahel. Force géopolitique de la région et de la bande sahélienne, il offre un appui aux forces françaises ; la stabilité régionale est en partie due à la force tchadienne.

De par la puissance militaire tchadienne et de sa position stratégique, la France a rapidement développé sa coopération. Celle-ci s'intensifie en 2019 avec la signature de six conventions de coopération bilatérales ; chacune ayant l'ambition de moderniser l'armée tchadienne. Le Tchad est donc un allié de taille dans le soutien à l'opération Barkhane dont la base est à N'djamena, la capitale tchadienne. Aujourd'hui, la France, présente de manière permanente depuis l'indépendance du Tchad, y possède 5 100 militaires. Le soutien est « sans faille » comme le définit Hervé Morin, ancien ministre français de la Défense [2]. Aussi, les nombreuses exactions du président et de ses hommes sont oubliées ou du moins ignorées.

L'opération Barkhane est un pilier essentiel de la France au Sahel. Succédant à l'opération Serval, qui avait pour objectif de permettre le retour d'une certaine stabilité au Mali et dans la région, l'opération Barkhane se veut d'avoir une présence militaire française assez réduite servant de soutien aux forces présentes au sol, principalement tchadiennes. L'opération Barkhane cherche à traquer les terroristes dans la bande sahélienne ; elle appuie le G5-Sahel ainsi que la mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA). La France aide pour l'obtention de renseignements, en soutien aérien tandis que les forces tchadiennes combattent sur le terrain. La coopération tchadienne est donc importante dans cette lutte contre le terrorisme.

Le 20 avril 2021, sort un communiqué annonçant la mort au combat du président : « Idriss Déby Itno, vient de connaître son dernier souffle en défendant l'intégrité territoriale sur le champ de bataille » [3]. Idriss Déby Itno, est un président qui a été décrié, dans son pays comme à l'international, pour ses nombreuses exactions envers sa

population. Cependant nombreux de ces abus ont été ignorés par la France et la communauté internationale, au regard de la stabilité que le Tchad apportait à la région et à la bande sahélienne. Idriss Déby ayant été incontournable dans la géopolitique et les luttes régionales, sa mort questionne le futur de la coopération entre le Tchad et la France.

Le président Déby dirigeait d'une main de fer son pays fortement fragilisé au fil de ses six mandats. La fin de cette époque interroge sur la stabilité du Tchad, sur le futur des interventions étrangères au Sahel ainsi que sur la coopération franco-tchadienne. La mort du président Déby engendre un risque conséquent de retrait de troupes tchadiennes dans la région. Cela ne se limite pas uniquement aux interventions dans différents pays mais également dans les luttes antidjihadistes. Si la France a finalement annoncé le 10 juin 2021 la fin de l'opération Barkhane, cela ne signifie pas la fin des interventions françaises au Sahel. La perte de cet allié important dans la lutte militaire pour la stabilité régionale risque de se faire ressentir lors de futures interventions.

Le Tchad est un vieil allié puissant et l'arrivée au pouvoir du fils d'Idriss Déby, Mahamat Déby Itno, est encore trop récente pour que la France puisse apprécier son positionnement à propos de leur coopération. Élevé en France et ayant combattu avec les forces françaises, le fils Déby continuera sûrement la politique de son père. Seulement, la situation du pays, de plus en plus secoué, risque de questionner fortement la légitimité de ce président désigné par son père.

Pour conclure, la mort du président Idriss Déby interroge entièrement la présence française au Sahel. Si la désignation de son fils comme successeur permet d'assurer un minimum de continuité dans la politique de coopération, la situation interne, qui risque de diminuer l'implication des troupes tchadiennes à l'étranger, impactera grandement les interventions françaises au Sahel. La France ne pourra plus compter sur son plus grand allié régional et devra intervenir différemment ou chercher un nouvel allié dont la situation interne permettra une implication dans la région. Concrètement, la région risque une déstabilisation, alors même que les forces françaises préparent leur départ.

[1] AFP. (2021c, avril 20). Mort d'Idriss Déby : l'hommage appuyé de la France à un « ami courageux » et « allié essentiel ». *Le Monde*.
https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/04/20/ami-courageux-allie-essentiel-l-hommage-appuye-de-la-france-au-tchadien-idriss-deby_6077452_3212.html

[2] AFP. (2008, 6 février). Hervé Morin assure Idriss Déby du « soutien » de la France. *Le Figaro*.
<https://www.lefigaro.fr/international/2008/02/06/01003-20080206ARTFIG00398-herve-morin-en-visite-surprise-au-tchad.php>

[3] France 24. (2021, 20 avril). Tchad : le président Idriss Déby est mort de blessures reçues au front. *France 24*.
<https://www.france24.com/fr/info-en-continu/20210420-tchad-le-pr%C3%A9sident-idriss-d%C3%A9by-est-mort-de-blessures-re%C3%A7ues-au-front-arm%C3%A9e-%C3%A0-la-t%C3%A9%C3%A9l%C3%A9%C3%A9vision-d-%C3%A9tat>

LA PRÉSENCE MILITAIRE FRANÇAISE AU MALI

RÉDIGÉ PAR JEREMY TERPANT

Le 3 juin 2021, Paris annonce la suspension « à titre conservatoire et temporaire des opérations militaires conjointes avec les forces maliennes ainsi que les missions nationales de conseil à leur profit » (Deveaux, 2021). Alors que Paris annonce vouloir mettre en place une nouvelle stratégie dans le Sahel, il est intéressant de revenir sur le cas malien. Il s'agira alors ici, à travers le Mali, d'analyser la présence militaire au Sahel pour en étudier les évolutions et dresser, à un moment crucial, un premier bilan.

LES RACINES DU CONFLIT

Avant d'étudier la présence française dans le pays, il est intéressant de s'intéresser aux facteurs de déstabilisation de ce dernier. Il faut alors revenir brièvement sur les événements qui touchent le nord de l'Afrique et plus précisément l'Algérie et la Libye. En 1991, l'Algérie entre dans la décennie noire - cette guerre civile qui oppose le gouvernement militaire à des mouvements islamistes insurrectionnels : le MIA [1] et le GIA [2]. Si la guerre civile prend fin en 2002 avec la défaite du GIA, une branche dissidente du mouvement (le Groupe salafiste pour la prédication et le combat) porte allégeance à Al-Qaïda qui devient alors AQMI et s'installe dans le nord du Mali. Outre l'Algérie, il faut également évoquer la crise libyenne de 2011. Secoué par les Printemps arabes, le pays tombe dans la guerre civile qui oppose groupes rebelles à Kadhafi. Face au chaos qui s'empare du pays, des groupes rebelles implantés au nord du Mali rejoignent la Libye et parviennent à se procurer des armes lourdes.

Il faut également revenir sur la question des Touaregs. Privé de leur mode de vie suite aux indépendances, ce peuple nomade se soulève à de multiples reprises, participant alors à l'instabilité du Mali et — plus largement — de la région. Suite à un premier soulèvement en 1963, les Touaregs sont victimes d'une sanglante répression menée par l'armée malienne. Depuis, les révoltes se succèdent.



Image n°6 : Des soldats de l'opération « Barkhane », en provenance de Gao (Mali), arrivent à Niamey, le 9 juin 2021, avant de repartir en France.
©JÉRÔME DELAY / AP

Dès les années 1960 de nombreux Touaregs fuient le Mali pour se réfugier dans la Libye de Kadhafi. Plus récemment, en 2012, s'amorce une nouvelle ère pour ces derniers : le MNLA [3] chasse l'armée malienne du nord du pays avant de déclarer l'indépendance de l'Azawad en avril de la même année. Véritable mouvement politique, le MNLA parvient à conquérir des villes au nord du Mali à l'instar de Tombouctou ou de Gao. Les nombreux pillages ou actions violentes que mènent les indépendantistes Touaregs participent à la déstabilisation du Mali. Rapidement, le Mouvement national de libération de l'Azawad est rejoint par des groupes islamistes ayant des liens avec AQMI qui parviennent à prendre le contrôle de la révolte et à s'installer dans les régions de Kidal, Tombouctou et Gao.

C'est dans ce contexte qu'est évincé le président malien, Amadou Toumani Touré, le 22 mars 2012. Mené par le capitaine Amadou Sanogo, ce putsch doit permettre à l'armée malienne de reprendre le contrôle du pays. Le Mali se retrouve alors divisé entre les partisans du Président par intérim, ceux du Premier ministre et ceux du capitaine Sanogo.

L'INTERVENTION FRANÇAISE

Si la situation malienne ne semble pas inquiéter Nicolas Sarkozy, François Hollande — élu en mai 2012 — fait du Mali une priorité. Ne parvenant pas à convaincre ses alliés, et suite à la demande du Président malien, Paris lance l'opération Serval en janvier 2013. L'objectif est donc de lutter contre le terrorisme et de venir en aide à Bamako afin de restaurer l'intégrité territoriale du Mali. Malgré la réussite de l'opération sur le plan militaire (les objectifs principaux sont atteints avec une force réduite), l'objectif politique — à savoir la résolution du conflit — n'est pas atteint. En effet, il serait réducteur d'analyser la situation malienne simplement à travers le prisme du djihadisme. L'insécurité dans le pays s'accroît à partir de 2014 et elle démontre bien que le conflit malien soulève des causes bien plus profondes.

Ainsi, pour éviter un enlisement — à une époque où les échecs en Afghanistan et en Irak sont encore bien présents — la France décide de mettre fin à l'opération Serval qui devient Barkhane et dépasse alors les frontières du Mali puisque l'opération est étendue aux pays du G5 Sahel (Burkina Fasso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad). Il s'agit alors de développer une nouvelle stratégie, celle du contre-terrorisme. Développée dans les années 1970, cette doctrine privilégie le recours aux forces spécialisées dans la libération d'otages. Le contre-terrorisme repose sur deux volets principaux. D'abord, il entend démanteler les organisations terroristes via l'élimination physique ou la capture des cibles à haute valeur. Ensuite, cette stratégie voit se développer des alliances. Au Mali, la France compte sur une collaboration avec la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la Stabilisation du Mali — la MINUSMA.

Marc-Antoine Pérouse de Montclos, docteur en sciences politiques, souligne que « la mission de l'armée française est en fait de se substituer à des États défaillants et notamment à leurs armées et leurs polices défaillantes ». Cependant, il est important de souligner que Paris compte également protéger ses intérêts. Il faut alors ici évoquer la question des ressortissants français. De très nombreuses entreprises françaises sont en effet implantées sur le sol malien, citons ici l'exemple d'Orange, de Total ou encore de BNP Paribas.



Image n°7 : Soldats français en attente devant un hélicoptère NH90 "Caïman"
©AgenceEcofin

En somme, en 2019, plus de 8 500 ressortissants français étaient enregistrés dans le pays selon les chiffres du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Économiquement, le Mali n'est pas le pays le plus important de la région. Il faut en effet étendre notre analyse aux autres pays du Sahel. Par exemple, le Niger voisin est riche en uranium. Orano, grande entreprise française, y exploitent deux mines — qui ont produit plus de 2 900 tonnes d'uranium en 2019 — dans le nord du pays. Ainsi, il est important pour la France de maintenir une stabilité dans la zone.

QUEL AVENIR ?

Alors qu'un sentiment antifrançais se développe de plus en plus au Mali, se pose la question de l'avenir de la présence française dans le pays. C'est d'autant plus important que la France a annoncé suspendre sa présence militaire suite au coup d'État du 24 mai 2021, le deuxième en moins d'un an. Le Président et le Premier ministre sont alors arrêtés par l'armée puis, le 28 mai, le colonel Assimi Goïta est nommé Président. Emmanuel Macron déclare alors, le 30 mai, vouloir suspendre la coopération militaire avec le Mali. En effet, le Président déclarait alors impensable d'engager des troupes françaises « aux côtés d'un pays où il n'y a plus de légitimité démocratique ni de transition ».

De fait, Paris compte mettre fin à l'opération Barkhane et envisage de mettre en place une nouvelle stratégie. Il s'agit alors de mettre en place une « opération d'appui, de soutien et de coopération aux armées des pays de la région qui le souhaitent » pour reprendre les mots du Président français. Contrairement à l'OPEX, la mission de soutien doit s'inscrire dans la durée pour accompagner les soldats des armées locales. De plus, Paris souhaite réduire sa présence au sol en passant de plus de 5 000 soldats aujourd'hui à environ 2 500 en 2023 et compte sur ses partenaires pour lutter contre le terrorisme. Il faudra alors suivre de près l'évolution de cette nouvelle phase qui s'amorce et dont le calendrier devrait être dévoilé dans les semaines à venir.



Image n°8 : Soldats français discutant avec des civils. ©ISPI

[1] Mouvement islamique armée

[2] Groupe islamiste armé

[3] Mouvement national de libération de l'Azawad

L'IMPLICATION MILITAIRE FRANÇAISE À DJIBOUTI

RÉDIGÉ PAR ELIE ABI CHAKRA

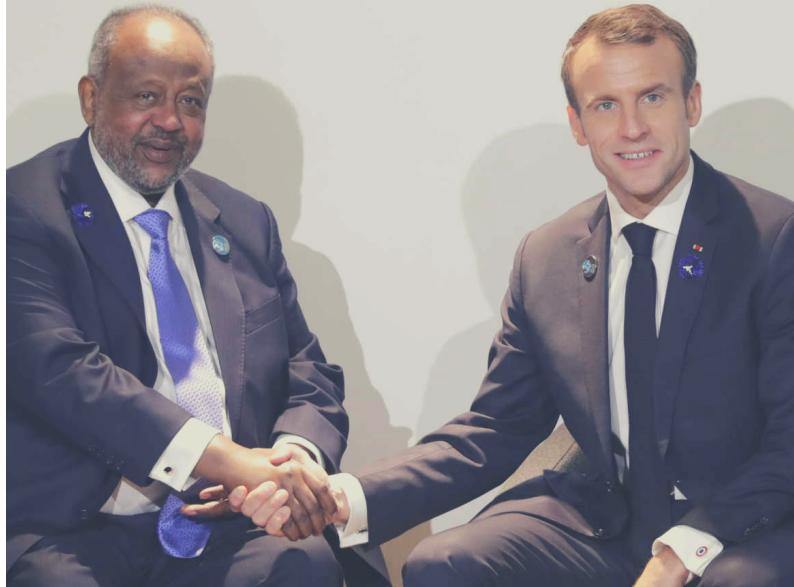


Image n°9 - Les présidents Ismaïl Omar Guelleh (Djibouti) et Emmanuel Macron (France) au Forum de Paris sur la paix, le 11 novembre 2018.

©THOMAS SAMSON / AFP

Petit pays par sa superficie, Djibouti est aujourd'hui au cœur de grandes convoitises liées en particulier à sa situation géographique, qui ne cesse d'attirer les grandes puissances mondiales. Ancienne colonie française, l'indépendance de ce pays membre de la Ligue Arabe depuis sa création en 1977, a permis de rééquilibrer ses liens avec l'Hexagone. De nombreux pays alliés comme l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie mais surtout le Japon et les États-Unis exercent également leurs influences sur ce territoire d'à peine 23 200 km². Aussi, la très ambitieuse concurrence chinoise est venue rééquilibrer les rapports de force dans ce pays où le président Ismail Omar Guelleh semble avoir réussi à jouer « des appétits des grandes puissances pour conforter le rôle stratégique de son pays » (Pierre Desorgues, 2021).

DJIBOUTI : POSITION STRATÉGIQUE DE PREMIER PLAN

Situé aux portes de Bab-el-Mandeb, détroit faisant figure de passage obligatoire pour tout navire souhaitant relier la mer Rouge ou la mer Méditerranée à l'océan Indien ; Djibouti est donc naturellement devenu un haut lieu géopolitique. Aussi, sur une route maritime par laquelle transitaient 3,8 millions de barils de pétrole et de gaz par jour en 2015, il n'est pas surprenant de voir tant de pays impliqués, surtout que les alternatives comme l'oléoduc SUMED n'empêchent pas le détroit de rester une composante clé de l'économie internationale. En effet, au moins 40 % du pétrole mondial doit encore passer par cet étroit passage.

Djibouti a cherché à tirer profit de cette situation. Cet État semble jouir d'une conjoncture politique plus stable que ses voisins limitrophes que sont l'Éthiopie, l'Érythrée, la Somalie ou encore le Yémen, pays se trouvant de l'autre côté du Détrict et en proie à une guerre civile dévastatrice. Cet avantage facilite ainsi ses relations avec les grandes puissances mondiales et leurs implantations militaires sur un territoire se montrant accueillant et cherchant à diversifier ses alliances. Le pays bénéficie grandement de ces échanges, tant ces derniers représentent une part importante du PIB national, même si le « commerce » des bases militaires semble être une stratégie périlleuse.

LA PRÉSENCE MILITAIRE FRANÇAISE

Dès l'accès à l'indépendance du pays arabe de la Corne de l'Afrique, la France a su maintenir une présence militaire dans son ancienne colonie à travers un protocole bilatéral réaffirmé en 2011 et en vigueur depuis 2014. On y trouve aujourd'hui la première base française en Afrique.

LA FRANCE FACE À LA CONCURRENCE CHINOISE

D'après le ministère des Armées, la présence continue de ses forces a pour but de mener à bien les orientations décidées à travers le livre blanc sur la défense et la sécurité nationale de 2013. La zone est définie comme une priorité stratégique de notre pays. Les accords bilatéraux prévoient également d'assurer l'intégrité terrestre, aérienne et maritime du pays hôte tout en fournissant un soutien logistique aux forces djiboutiennes. Il est également intéressant de noter que la présence dans le détroit assure une force d'intervention dans le sous-continent et dans une grande partie du Moyen-Orient. Par exemple, en 2015, l'armée française a pu mener une opération d'évacuation de ressortissants au Yémen, ou encore l'opération Chammal en Irak grâce aux Forces Françaises stationnées à Djibouti. Cette présence militaire est également un outil de coopération en termes de relations internationales. Comme nous l'avons précédemment évoqué, la France entretient des liens avec d'autres alliés présents dans la Corne de l'Afrique.

La coopération avec des forces militaires de pays Européens comme l'Allemagne ou l'Espagne est maintenue à travers l'opération Atalante, permettant à la France de se doter d'un statut de leader pour les intérêts de l'Union européenne. De même une coopération est entretenue avec la première puissance militaire américaine, comme l'affirmait pour l'AFP le Capitaine de vaisseau Laurent Sudrat en 2016. L'activité diplomatique connaît d'ailleurs un fort regain, Emmanuel Macron ayant rencontré Ismaïl Omar Guelleh à deux reprises depuis 2019, afin entre autres, de réaffirmer les accords précédents. Tout cela montre que la France reste un acteur majeur de la région.

Aussi, Djibouti est empêtré dans des conflits régionaux qui ont des conséquences directes et indirectes sur l'ensemble des protagonistes. La Somalie a longtemps menacé l'intégrité territoriale de Djibouti, et le voisin éthiopien semble vouloir s'affirmer comme un acteur majeur de la région. Ne possédant pas d'accès maritime, il pourrait chercher une plus grande présence près de Bab-el-Mandeb mais les activités militaires de si nombreux contingents armés empêchent toutes actions. Enfin, la sécurisation des routes maritimes contre les activités de piraterie, de terrorisme et de trafics en tout genre reste une priorité.

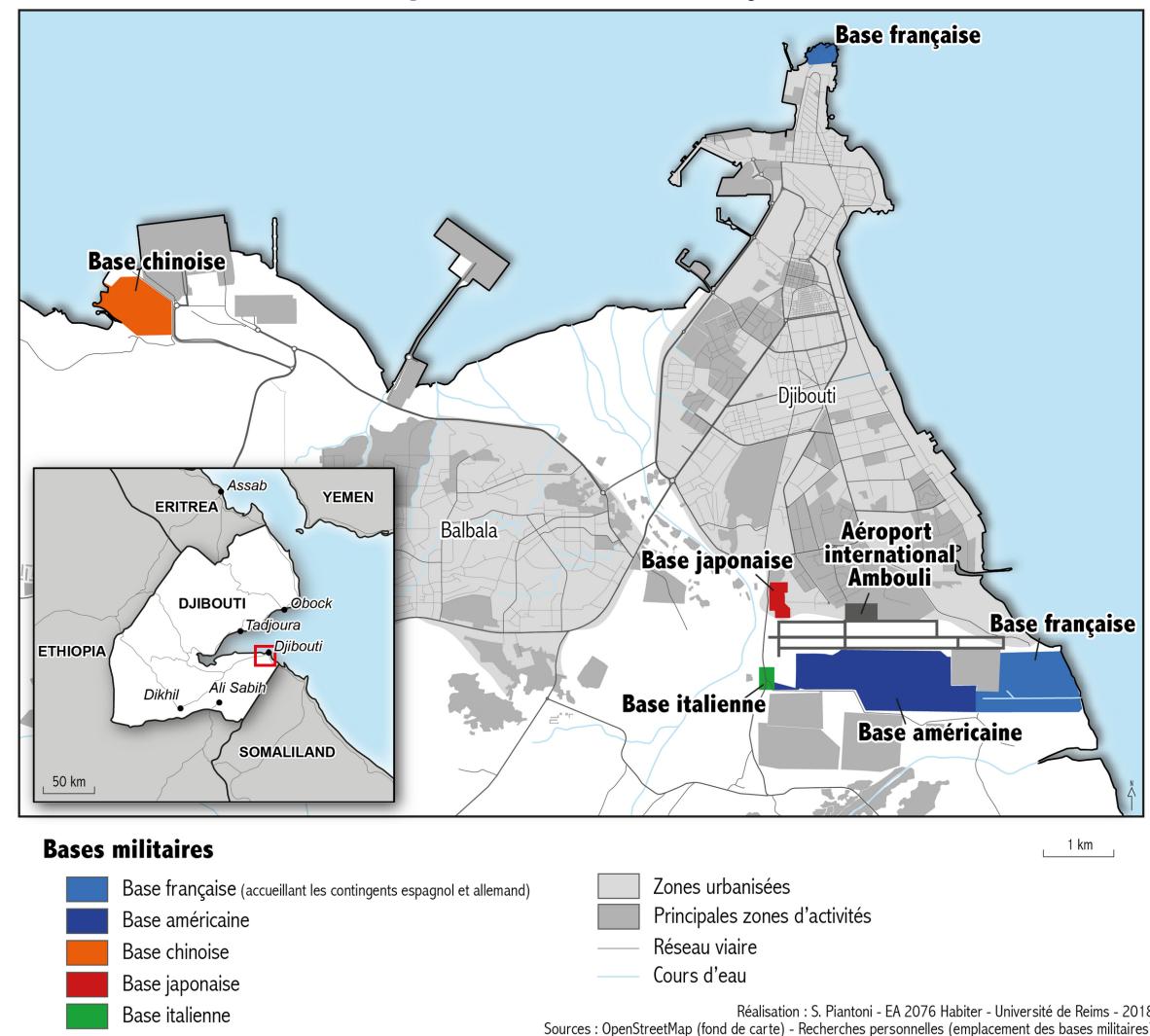
Pour comprendre la dimension géopolitique de Djibouti, nous devons également analyser la stratégie chinoise qui s'y opère depuis quelques années. Celle-ci affecte la présence et l'influence française dont le rôle semble décroître face aux initiatives de l'Empire du Milieu.

La Chine a connu un immense tournant dans sa politique étrangère lorsque la chute du dictateur Kadhafi a été actée en Libye. Si cet évènement s'est déroulé loin du détroit de Bab-el-Mandeb, il a profondément marqué la stratégie chinoise concernant l'Afrique. Le rapatriement de nombreux chinois et les atteintes aux intérêts liés aux ressources naturelles qu'ont engendré les actions françaises et occidentales en Libye, ont probablement poussé le pays à revoir sa politique de non-ingérence. Ceci peut expliquer la volonté chinoise d'implanter sa première base militaire en dehors de ces terres à Obock. Aussi, dans cette zone il sera notamment question de surveiller les mouvements américains et japonais.

Par ailleurs, Djibouti se trouve sur le projet des Nouvelles routes de la soie chinoises. Au-delà du « commerce » des bases militaires, le Parti communiste (PCC) investit énormément dans les infrastructures du pays, contrairement à la France dont les relations économiques semblent bien faibles en dehors de la rente payée pour s'assurer une présence militaire. Même dans ce domaine-là, les investissements chinois restent supérieurs à ceux de la France, en atteignant les 100 millions de dollars. Aussi, Djibouti a de plus en plus de mal à payer ses dettes vis-à-vis de la Chine, faisant craindre un scénario équivalent à celui ayant touché le Sri-Lanka, qui a dû céder un port important au parti communiste.

Face aux visées néocoloniales chinoises, la France doit continuer d'entretenir des relations militaires avec Djibouti et ses alliés afin de retrouver son rôle d'acteur clé dans une région où ses multinationales d'hydrocarbures sont en concurrence avec celles de nombreux autres pays. Il faudrait également proposer une solution géo-économique fiable et durable à Djibouti, qui assurerait une légitimité importante dans la Corne de l'Afrique où les alternatives s'avèrent quasiment inexistantes.

Bases militaires localisées à proximité de la ville de Djibouti



Carte n°2 : Carte représentant les bases militaires localisées à proximité de Djibouti ©S.Piantoni

N.B : Au vu de la longueur de la bibliographie liée à ce dossier et afin de ne pas perturber la fluidité de la lecture, nous vous proposons de retrouver la bibliographie à la page n°34.

QUE RESTE-T-IL DE LA NATION IRAKIENNE?

RÉDIGÉ PAR ARTHUR DUEZ

Après une présence sur le sol irakien depuis 2003, les États-Unis ont accentué ces derniers mois le retrait des troupes présentes dans le pays. En quittant l'Irak et l'Afghanistan, la première puissance mondiale souhaite mettre un terme aux « guerres sans fin ». Cependant, si les troupes américaines quittent ces zones de conflits, la situation sur place n'est guère stabilisée. La présence américaine en Irak a été marquée par l'échec de la reconstruction d'une nation irakienne, bouleversée par la chute du régime de Saddam Hussein. Bien que des tensions existaient déjà auparavant, le régime tyrannique de Saddam Hussein les étouffait. Les différents gouvernements qui ont succédé depuis 2003 se trouvent face à de nombreuses difficultés et les nombreux conflits internes ne parviennent pas à être résolus. À tel point que la question même de l'existence de la nation irakienne peut se poser tant le pays semble divisé.

UN ÉTAT SANS NATION?

Effectivement, les divisions sont nombreuses dans la société irakienne. Il y a peu de marqueurs d'unification qui permettraient de créer un sentiment national. Le plus marquant est probablement la question de la langue.

En effet, bien que la Constitution de 2005 ait fait de l'Irak un État bilingue (l'arabe et le kurde étant les deux langues officielles, théoriquement utilisées sur l'ensemble du territoire et au sein des différentes institutions), la langue arabe s'est largement imposée. Les toponymes, les timbres, la monnaie sont en arabes (ou anglais). Les populations, qui ne parlent pas arabes sont donc en marge.

D'autant que ce type d'éléments contraignant la création d'une nation sont nombreux en Irak (système fédéral qui ne fait pas l'unanimité, système éducatif en difficulté, pas de médias universels dans le pays, etc.). Par conséquent, les divergences arabes-kurdes, chiites-sunnites, musulmans-chrétiens, sont devenues autant de tensions intercommunautaires qui limitent le sentiment d'une nation irakienne. Par ailleurs, ces dernières années, celles-ci ont débouché sur des périodes de violences extrêmes.

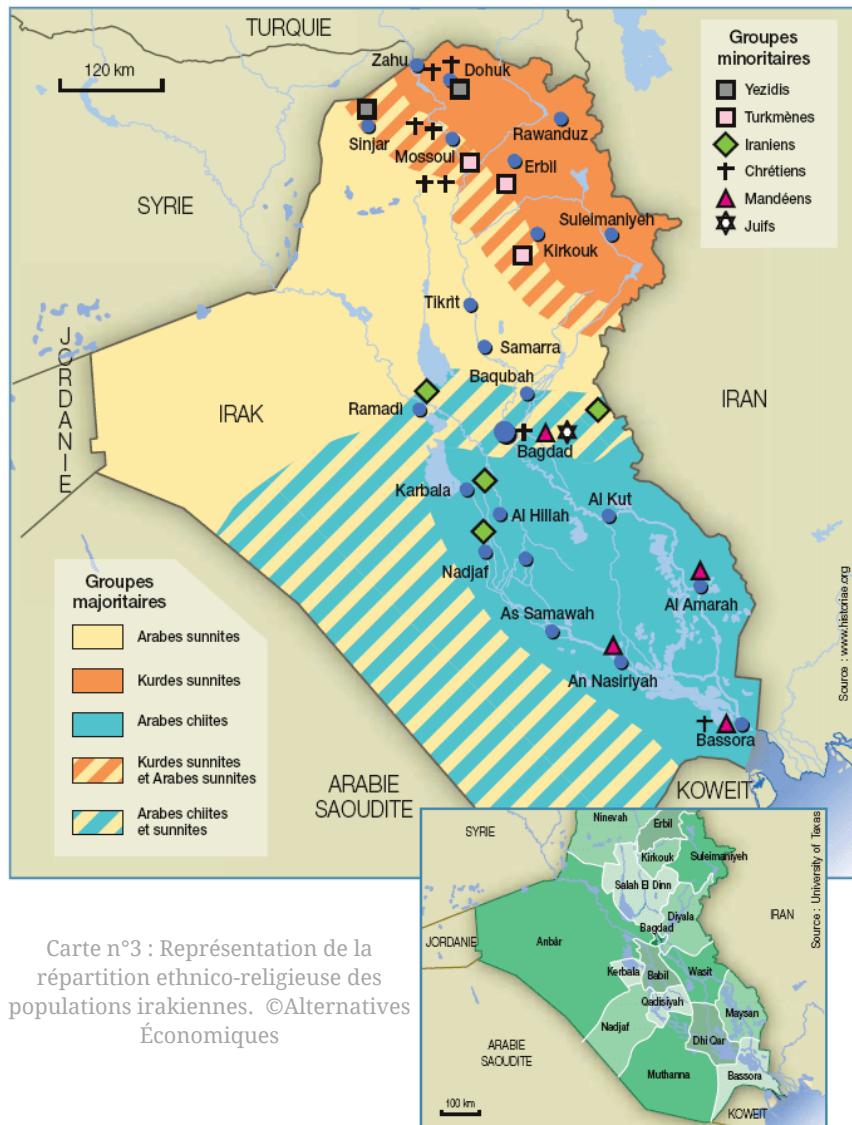
DES VIOLENCES INTERCOMMUNAUTAIRES

Ces dernières années, on peut effectivement distinguer plusieurs périodes où ces violences se sont accentuées : 2005-2007, 2011-2014, et enfin 2014-2018. L'émergence (2011-2014) puis la chute (2014-2018) de l'État Islamique (EI) ont en effet entraîné un regain d'importance des violences intercommunautaires en Irak. Lorsque les États-Unis se sont appuyés sur les communautés chiites et kurdes pour rebâtir l'Irak en 2003, ils ont en définitive inversé le rapport de force au détriment des sunnites, qui dominaient la société irakienne depuis 1920.

Ainsi, cette élite déchue s'est tournée vers d'autres mouvances, notamment salafistes comme Al-Qaïda puis Daesh. Après avoir tenté à plusieurs reprises de jouer un rôle politiquement dans la société irakienne, la communauté sunnite s'est ainsi rapprochée du radicalisme religieux. En effet, la répression sévère que ces manifestations ont subi, a achevé tout espoir d'intégration pacifique dans la vie politique pour une part de la population sunnite. En se rapprochant de l'EI, cette dernière ne souhaite plus une intégration politique mais privilégie la destruction de la domination chiite et kurde sur la société irakienne.

Avec la chute du Califat, les populations sunnites soupçonnées d'avoir soutenues l'EI subissent des représailles importantes. Mais celles-ci ne touchent pas seulement les personnes réellement coupables d'avoir aidé l'EI, elles constituent aussi un prétexte pour stigmatiser toute une communauté. Ces représailles peuvent prendre différentes formes (assassinats, exécutions, actes de torture, arrestations, etc.) ce qui traduit également la diversité des acteurs de ces répressions.

En effet, elles sont aussi bien l'œuvre d'individus ayant personnellement subis les atrocités de l'EI, qu'une vengeance étatique, organisée par l'État fédéral irakien. Effectivement, Myriam Benraad (Bakawan A. dir, 2021) souligne que « force est de constater qu'à un souci de justice s'est substitué un régime clair de représailles ». Les sunnites, étant associés aux violences commises par l'EI, subissent des violences. Parmi les principaux acteurs de ces violences, les milices sont probablement ceux dont le poids est le plus important.



LE POIDS DES MILICES

La présence de milices en Irak n'est pas non plus nouvelle. Dès le conflit avec le voisin iranien (1980-1988), des milices se forment. Celles-ci se sont cependant développées à partir de 2003, au moment de l'occupation américaine. A l'origine, ces milices ont essentiellement des revendications politiques, notamment pour les sunnites qui subissent les dominations chiite et kurde. Néanmoins, les revendications religieuses vont rapidement gagner en importance. Une nouvelle fois, l'émergence puis la chute de l'État islamique ont eu un impact sur le développement de ces milices et sur la transformation des revendications. Ce dernier a en effet accentué les violences entre les différentes communautés irakiennes. Par ailleurs, certaines milices vont tenter d'accentuer la chute de l'État irakien, déjà en difficulté face à l'EI, alors que d'autres l'ont soutenu dans la lutte contre l'organisation terroriste.

D'autant que la suppression des frontières avec la Syrie par l'EI confère une opportunité à ces milices de s'exporter et ainsi à ne pas se cantonner au sol irakien. Cela traduit bien l'évolution des revendications car elles ne concernent plus uniquement l'Irak. Ces milices constituent également une porte d'entrée dans le pays pour des puissances étrangères qui veulent y jouer un rôle. Ainsi, les milices chiites sont assez nombreuses et leurs liens avec l'Iran est un élément fondamental. La ville de Bassorah apparaît comme l'épicentre. Elle possède une position stratégique majeure pour l'Irak mais aussi l'Iran. En effet, son port confère à l'Irak une ouverture sur le Golfe arabo-persique. De son côté, l'Iran l'utilise pour contourner les sanctions réintroduites par Donald Trump en 2018. Sans compter les petites milices de quartiers ou les tribus, on dénombre une dizaine de milices organisées.

Celle qui semble cependant jouer le rôle le plus important actuellement en Irak est Kataeb Hezbollah, dont le pouvoir est grandissant. Alors que des élections législatives doivent se tenir en Irak en octobre 2021, les crimes se multiplient dans le pays. Il est particulièrement difficile de prouver la responsabilité de milices dans les assassinats politiques qui marquent le quotidien des Irakiennes ces dernières semaines mais on observe un nombre important d'homicides envers des personnes ayant critiqué ces milices.

De plus, ceux qui sont suspectés d'appartenir aux milices sont rarement arrêtés, et s'ils le sont, ils ne subissent pas de condamnations. La Commission des droits de l'homme irakienne avance le chiffre 81 tentatives d'assassinats de militants depuis les manifestations de 2019 dont 34 ont abouti. Le meurtre de Hicham al-Hachemi, journaliste spécialiste du djihadisme et conseillé du gouvernement irakien, le 6 juillet 2020 à Bagdad est apparu comme un tournant dans cette vague de violences.

Finalement, on peut faire un parallèle entre l'occupation britannique de 1920 et l'occupation américaine de 2003. Bien qu'elles soient de nature différente, dans les deux cas, la construction d'une nation irakienne a été un échec. Sans un dialogue entre les différentes communautés, la pacification de l'Irak semble difficilement envisageable. Or, pour cela, les médias et l'éducation doivent être un vecteur d'unification plutôt que de division.

Ouvrages.

Bakawan A. dir (2021) *Irak : un destin tragique, confluence Méditerranée n°116*, iReMMO, L'Harmattan, 215 pages, Paris

Articles scientifiques

Benraad, M. (2018). « La construction d'une nation irakienne a échoué ». Dans : M. Benraad, *L'Irak par-delà toutes les guerres: Idées reçues sur un État en transition* (pp. 57-65). Paris: Le Cavalier Bleu.

Blanchard, C. (2020, novembre). L'Irak et la problématique milicienne. *Nemrod ECDS*. <https://nemrod-ecds.com/?p=5283>

Jabar, F. (2004). L'Irak de l'après-guerre : un Etat-nation en attente. *Confluences Méditerranée*, 2(2), 109-118. <https://doi.org/10.3917/come.049.0109>

Sitographie & Webographie

Daou, M. & Wassermann L. (2021, 10 mai). *Assassinats en Irak : les voix dissonantes menacées d'élimination avant les élections*. France 24. <https://www.france24.com/fr/moyen-orient/ 20210510-assassinats-en-irak-les-voix-dissonantes-menac%C3%A9es-d-%C3%A9liminationavant-les-%C3%A9lections>

Leclerc, J. (maj le 2017, 14 juillet). *Irak. L'aménagement linguistique dans le monde*. CEFAN, https://www.axl.cefan.ulaval.ca/asie/irak.htm#5_La_politique_linguistique_actuelle

LES FLUX MIGRATOIRES EN FRANCE À L'HEURE DE LA COVID-19 : DILEMME ENTRE SANTE PUBLIQUE ET PROTECTION DES MIGRANTS

RÉDIGÉ PAR CHARLOTTE TISSUT

« Nous sommes en guerre. [...] Dès demain midi, les frontières à l'entrée de l'Union européenne et de l'espace Schengen seront fermées » [1]. Le lundi 16 mars 2020, Emmanuel Macron a prononcé un discours désormais ancré dans la mémoire des Français. Non seulement la France se préparait à vivre un confinement comme elle n'en avait jamais connu mais surtout les frontières de l'Union Européenne se refermaient de manière inédite. Pour limiter la progression de l'épidémie de Covid-19, les déplacements entre pays ont été restreints et par conséquent, les flux migratoires vers la France en ont été fortement impactés.

Afin de pouvoir résider en France, un ressortissant étranger dispose de plusieurs solutions. Il peut premièrement obtenir un titre de séjour. Les motifs invoqués peuvent être économiques, familiaux, académiques, humanitaires ou autres. Il a aussi la possibilité de réaliser une demande d'asile, conformément à l'article 14 de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme et à la Convention de Genève de 1951 relative au statut des réfugiés. Enfin, en obtenant la nationalité française par naturalisation, il est autorisé à résider sur le sol français. Bien évidemment, la fermeture des frontières, des administrations, des aéroports ou même encore le télétravail ont fortement impactés les statistiques sur l'immigration, les demandes d'asiles et les acquisitions de la nationalité française selon les chiffres du Ministère de l'Intérieur dévoilés le 21 janvier 2021.

LA DIMINUTION DRASTIQUE DES VISAS TOURISTIQUES ET DES NATURALISATIONS

Alors que les gouvernements du monde entier peinaient à trouver des solutions pour endiguer la progression de la pandémie, l'une des premières solutions a été de freiner les flux de personnes qualifiés comme « non-indispensables ». Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme, le nombre de touristes internationaux en mai 2020 a connu une chute de presque 98% comparé à la même époque en 2019 [2]. En France, le nombre de visas touristiques délivrés est passé de 3,5 millions en 2019 à 712 000 en 2020 [3]. Les conséquences économiques ont donc été énormes.



Image n°10 : Emmanuel Macron s'adressant aux Français le 16 mars 2020 ©Capture d'écran/FranceInter

Selon l'INSEE, le secteur de la restauration et de l'hôtellerie a enregistré une différence de chiffre d'affaires en avril 2020 de l'ordre de 90 % par rapport au mois d'avril de l'année précédente [4]. Le secrétaire d'État au tourisme Jean-Baptiste Lemoyne a en outre estimé au mois d'août 2020 que l'impact immédiat de la crise sanitaire sur le tourisme français était de l'ordre de 30 à 40 millions d'euros [5].

Le nombre de naturalisations a quant à lui diminué de 20 % en raison de la fermeture des guichets dédiés à cet effet. In fine, 61 371 personnes ont obtenu la nationalité française au cours de l'année 2020.

Ces diminutions dans les effectifs s'expliquent par la conjoncture liée à la crise sanitaire : fermeture des administrations, des frontières, des aéroports... Le tourisme et les naturalisations devraient revenir à la normale d'ici quelques temps avec la réouverture progressive des différentes structures concernées.

LES MIGRATIONS ÉCONOMIQUES EN BERNES

Les migrations économiques ont elles aussi été très marquées par la pandémie de Covid-19. En 2019, 39 131 titres de séjours pour raisons économiques ont été délivrés selon la Direction Générale des Étrangers en France (DGEF). Ce chiffre a connu une baisse de 31,1 % en 2020 passant alors à 26 950.

Au sein de cette catégorie de la population, on trouve de nombreuses inégalités. D'une part, les scientifiques ont pu s'adapter à la crise sanitaire et basculer vers le télétravail. D'autre part, pour les travailleurs saisonniers, ce changement de plateformes a été impossible à réaliser, laissant ainsi des milliers de travailleurs étrangers sans ressources. Toutefois, il est à noter que des aménagements ont été mis en place par le gouvernement français selon les domaines. En effet, les secteurs de la santé et de l'agro-alimentaire ont pu bénéficier de dérogations qui n'ont pas été mises en place dans le cas de l'hôtellerie ou de la restauration. De manière générale, le marché de l'emploi en France a connu un important ralentissement ne permettant pas de satisfaire la demande des travailleurs étrangers. L'Organisation Internationale du Travail considère que 8,8 % des heures de travail ont été détruites en 2020 ce qui représente 255 millions d'emplois. Bien que conséquent, ce chiffre n'est pas surprenant au vu de la situation et le retour à la normale devrait être progressif.

Par ailleurs, l'annonce du premier confinement a mené à un arrêt initial des maraudes (qui ont par la suite pu reprendre) ou encore à un amoindrissement des effectifs dans les rangs de bénévoles. Cependant, les réfugiés sont souvent des personnes à la santé mentale et physique fragile du fait de leur passé. Ainsi, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés a alerté sur les effets à long terme de la crise sanitaire sur les droits des réfugiés [9]. Alors que le Conseil d'État tente de les préserver au maximum, la question est longtemps apparue comme un dilemme pour l'État français : protéger sa population ou accorder aux réfugiés des droits dont ils disposent selon la Convention de Genève ? La crise sanitaire a finalement réactualisé la limite Nord/Sud, tant par la gestion du flux des réfugiés que par la distribution à venir de doses de vaccins.

LES DEMANDES D'ASILE ET LA MISE À MAL DU DROIT DES RÉFUGIÉS

En 2020, 93 426 demandes d'asile ont été enregistrées dont 81 669 premières demandes et 11 757 renouvellements [6] ce qui représente une baisse de 38,2 % par rapport à l'année 2019. 24 118 de ces demandes ont été positives : 34,5 % des demandeurs d'asile ont été admis au statut de réfugié contre 38,1 % en 2019. La baisse est relative mais certains chercheurs, dont Emmanuel Aubin [7], se sont interrogés sur les conséquences à long terme du Covid-19 sur le droit des réfugiés. Alors que dans un premier temps, la tendance était à la diminution drastique de la délivrance des titres de séjours, le Conseil d'État est intervenu afin de protéger les réfugiés. En théorie, l'accueil des migrants en France n'a donc pas été bouleversé outre mesure. En pratique cependant, l'urgence des situations n'a pas été prise en compte. Les délais de traitement de l'administration ont été considérablement allongés et ce, même pour les procédures accélérées qui pouvaient durer jusqu'à 6 mois.

Les conséquences sociales et économiques ont été énormes pour cette catégorie de la population. Sans être en situation régulière, il n'est pas possible de bénéficier de l'accès aux soins, au logement, au marché de l'emploi. Les données publiées par l'INSEE en août 2020 amènent à un constat frappant : la proportion des décès des immigrés de moins de 65 ans a augmenté de 17 % en 2020 alors qu'elle n'a augmenté que de 8 % chez les personnes nées en France [8]. La population immigrée est surreprésentée au sein des emplois précaires et s'est trouvée particulièrement marginalisée au cours de la crise sanitaire.

[1] Macron, E. (2020, 16 mars). *Adresse aux Français, 16 mars 2020*. Élysée. <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2020/03/16/adresse-aux-francais-covid19>

[2] UNWTO. (2020, 28 juin). L'impact de la COVID-19 sur le tourisme mondial apparaît dans toute son ampleur alors que l'OMT chiffre le coût du blocage. <https://www.unwto.org/fr/news/limpact-de-la-covid-19-sur-le-tourisme-mondial-apparait-dans-toute-son-ampleur-alors-que-lomt-chiffre-le-cout-du-blocage#:~:text=Cela%20se%20traduit%20par%20une,crise%20%C3%A9conomique%20mondiale%20de%202009.>

[3] Ministère de l'Intérieur. (2021, 15 juin). *Derniers chiffres clés*. <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/fr/Info-ressources/Etudes-et-statistiques/Statistiques/Chiffres-cles-sejour-visas-eloignements-asile-acces-a-la-nationalite/Derniers-chiffres-cles>

[4] INSEE. (2021, 6 mai). *Activité dans le tourisme en France – Activité touristique : impact de la crise sanitaire Covid19 | Insee*. https://www.insee.fr/fr/statistiques/4625624?sommaire=4625628#figcanat_radio1

[5] AFP. (2020, août 9). Covid-19 : pertes d'au moins 30 à 40 milliards d'euros pour le tourisme français. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/conjoncture/covid-19-pertes-d-au-moins-30-a-40-milliards-d-euros-pour-le-tourisme-francais-20200809>

[6] Vie publique. (2021, 21 janvier). *Immigration : les premiers chiffres pour l'année 2020*. <https://www.vie-publique.fr/en-bref/278205-immigration-les-chiffres-pour-lannee-2020>

[7] Emmanuel Aubin (2020). Le droit d'asile sacrifié sur l'autel de l'épidémie de covid-19 ?. *L'Actualité juridique. Droit administratif*. Dalloz, pp.1748

[8] INSEE. (2021a, avril 16). *Décès en 2020 : hausse plus forte pour les personnes nées à l'étranger que pour celles nées en France, surtout en mars-avril - Insee Focus - 231*. https://www.insee.fr/fr/statistiques/5353976#figure1_radio2

[9] United Nations High Commissioner for Refugees. (2020, 22 avril). *Beware long-term damage to human rights and refugee rights from the coronavirus pandemic* : UNHCR. <https://www.unhcr.org/news/press/2020/4/5ea035ba4/beware-long-term-damage-human-%20rightsrefugee-rights-coronavirus-pandemic.htm>

LA GUERRE AU TIGRÉ : SYMPTÔME DE L'INSTABILITÉ CHRONIQUE DE L'ÉTHIOPIE

RÉDIGÉ PAR VICTOR ESCAFFRE-FAURÉ



Image n°11 : Véhicules de l'armée éthiopienne dans un centre urbain.- DESCRIPTION
©Anadolu Agency



Image n°12 : Soldat éthiopien. L'Éthiopie est dans une situation paradoxale, entre hégémonie régionale et risque d'effondrement de l'un de ses instruments premiers. © DoD

Le 4 novembre 2020, le Front de Libération du Peuple du Tigré (TPLF, acronyme anglais généralement utilisé), force politique dominante pendant près de trente ans jusqu'en 2018, lance une offensive armée contre les forces gouvernementales afin de sécuriser le Tigré, région du Nord de l'Éthiopie, frontalière du Soudan et de l'Érythrée. La réaction du pouvoir central est fulgurante : dès le 23 novembre la capitale du Tigré, Mekele, est capturée par l'armée éthiopienne. Malgré ses succès militaires initiaux, la région n'est toujours pas stabilisée et Addis-Abeba peine à affirmer son autorité dans les espaces ruraux où, selon l'ONU, le TPLF contrôlerait toujours 40 % du territoire tigréen en février. De même, cette reconquête de la région révoltée a été marquée par plusieurs massacres de civils perpétrés par l'armée éthiopienne et les forces érythréennes venues soutenir l'Éthiopie contre leur ennemi commun. Dans ce court article, nous chercherons à expliquer les causes du conflit et ses conséquences nationales et internationales sur le deuxième pays le plus peuplé d'Afrique.

L'histoire du TPLF commence avec le coup d'État militaire de 1977 qui renverse la monarchie éthiopienne. Le nouveau gouvernement militaire, d'inspiration marxiste-léniniste, mène une politique de répression violente contre plusieurs groupes ethniques, en particulier contre les Érythréens, en révolte pour leur indépendance depuis 1961 puis les Tigréens, eux aussi en conflit ouvert avec Addis-Abeba depuis 1974.

Ces deux groupes insurgés forment les deux principales forces politiques et militaires de la coalition qui parvient en 1991 à renverser le pouvoir dictatorial. Avec l'indépendance de l'Érythrée la même année, le TPLF devient la force politique dominante du nouveau pouvoir éthiopien alors que les Tigréens représentent seulement 5 à 6 % de la population totale. Malgré leur alliance passée, les relations entre l'Érythrée et le TPLF s'enveniment rapidement notamment sur des différends territoriaux à la frontière entre le Tigré et l'Érythrée. Ces tensions culminent avec une guerre entre 1998 et 2000. Malgré la fin des combats, la paix n'est pas signée et les tensions restent fortes jusqu'en 2018. Cet accaparement du pouvoir par le TPLF se poursuit jusqu'aux élections de 2018 remportées par Abiy Ahmed, leader d'une nouvelle coalition gouvernementale dont ne fait pas partie le TPLF.

Issu d'une famille mixte, d'un père musulman oromo, ethnie majoritaire et marginalisée, et d'une mère chrétienne orthodoxe amhara, deuxième ethnie et ethnie dominante pendant la période impériale, le programme du nouveau Premier ministre, centré sur la paix et des réformes politiques et économiques, a suscité un grand engouement aussi bien en Éthiopie qu'à l'international. Une nouvelle ère démocratique pour l'Éthiopie, débarrassée des conflits inter-ethniques incessants, était espérée.

Ses premières actions étaient encourageantes : libérations de prisonniers politiques, gouvernement multiethnique, multiconfessionnelle et paritaire ou encore relance des négociations de paix avec l'Érythrée. Dès juillet 2018, la paix est signée avec Asmara. Ce succès diplomatique indéniable lui permet d'obtenir le Prix Nobel de la paix en 2019. Ce rapprochement rapide avec l'ennemi d'hier ne plaît évidemment pas au TPLF qui se sent lésé et marginalisé. En effet, le nouveau Premier ministre s'aliène rapidement l'ancien parti au pouvoir en remplaçant des cadres corrompus du TPLF notamment dans l'armée.

La politique intérieure se complique davantage en juin 2019 : une tentative de putsch secoue la région de l'Amhara, voisine du Tigré. Sans y parvenir, le commandant des forces de sécurité locales a tenté de prendre le pouvoir. Les combats, qui ne durent que quelques jours, tuent des dizaines de civils et militaires tandis que plusieurs hauts responsables politiques sont assassinés, dont le président de l'Amhara et le chef d'État-Major de l'armée éthiopienne. La vague de répression du pouvoir central a été vivement critiquée par plusieurs ONG internationales. En effet, celle-ci aurait aussi touché des opposants politiques et journalistes sans liens avec la tentative de coup d'État.

C'est dans ce contexte d'instabilité interne que la rupture entre le TPLF et le gouvernement central éthiopien intervient. Le conflit débute à l'été 2020 lors de l'annonce du report des élections législatives d'août 2020 du fait de la pandémie de Covid. Le TPLF comptait sur ce scrutin pour regagner de l'influence politique. La décision d'Abiy Ahmed a alors été perçue comme un abus de pouvoir et une énième tentative de marginalisation des Tigréens. Malgré l'interdiction, le scrutin est quand même tenu le 9 septembre 2020, largement remporté par le TPLF. En réponse, le pouvoir central coupe les fonds financiers du Tigré. En novembre, le TPLF prend alors l'initiative martiale en attaquant la base fédérale de Dansha, à la frontière du Tigré.

Le conflit s'enlise rapidement : malgré les revers militaires, les insurgés gardent le contrôle des zones rurales et bénéficient du soutien des populations locales. Ayant par ailleurs dominé l'appareil militaire éthiopien pendant plus vingt ans, les forces insurgées ont un potentiel militaire important. Ils ne profitent cependant pas de soutien en Éthiopie ou à l'international. Bien au contraire, l'armée éthiopienne a envahi le Tigré conjointement avec les forces érythréennes.

Cet engagement est resté secret jusqu'en mars 2020, date à laquelle Abiy Ahmed annonce le retrait des troupes érythréennes du Tigré. Cette guerre civile de faible intensité est par contre un réel drame humanitaire. Les massacres et plus généralement les violences faites aux civils locaux ont contraint au moins 50 000 Tigréens à se réfugier au Soudan. Le secrétaire général adjoint des Nations unies pour les affaires humanitaires, Mark Lowcock, a annoncé en avril 2021, que le conflit a aussi entraîné 1,7 million de déplacés internes et que 4,5 millions de Tigréens sur les 6 millions qui habitent la région ont besoin d'aide alimentaire. Le conflit se poursuivant, le risque d'une catastrophe humanitaire d'ampleur est non négligeable. Ce nouveau conflit régional fragilise l'équilibre trouvé par Abiy Ahmed dans l'État multiethnique et multiconfessionnel que constitue l'Éthiopie. Le risque de propagation des violences interethniques dans d'autres régions est à craindre d'autant plus que l'Éthiopie est en crise diplomatique avec plusieurs de ses voisins. En effet, le barrage de la Renaissance, projet hydraulique titanique sur le Nil Bleu, affluent principal du Nil, est au cœur des tensions entre l'Égypte et le Soudan d'une part et l'Éthiopie de l'autre.

L'incapacité à trouver d'accord diplomatique sur le remplissage du lac de rétention du barrage qui pourrait largement nuire aux pays en aval, a fait craindre une « guerre de l'eau » alors que l'Égypte et le Soudan estiment que le barrage met en péril leurs intérêts vitaux. En avril au lendemain de l'échec des négociations, des accrochages frontaliers, faisant seulement des blessés entre le Soudan et l'Éthiopie constituent un précédent inquiétant. La guerre au Tigré est alors un défi crucial pour le nouveau gouvernement démocratique d'Addis-Abeba dans un contexte régional tendu et une instabilité interne chronique. Bien conscient des enjeux, Abiy Ahmed a montré jusque-là une certaine habileté à maintenir les équilibres locaux et espère une victoire décisive aux élections législatives de fin juin 2021 pour continuer ses politiques ambitieuses et ramener, comme promis en 2018, la paix en Éthiopie.

AFP, (2021, 17 avril). Guerre au Tigré : pour la première fois, l'Erythrée reconnaît sa participation dans le conflit en Ethiopie. *Le Monde.fr*. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/04/17/pour-la-premiere-fois-l-erythree-reconnait-sa-participation-dans-la-guerre-en-ethiopie_6077126_3212.html

Hochet-Bodin, N. (2021, 21 juin). L'Ethiopie vote dans un climat d'inquiétude et de violence. *Le Monde.fr*. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/06/21/l-ethiopie-vote-dans-un-climat-d-inquietude-et-de-violence_6084945_3212.html

TV5MONDE. (2020, 9 septembre). Éthiopie : la province du Tigré vote et défie le premier ministre Abiy Ahmed. *TV5MONDE*. <https://information.tv5monde.com/afrique/ethiopie-la-province-du-tigre-vote-et-defie-le-premier-ministre-abiy-ahmed-374263>

UN : Situation in Ethiopia's Tigray now « extremely alarming ». (2021, 5 février). *AP NEWS*. <https://apnews.com/article/eritrea-hunger-africa-ethiopia-united-nations-c13eb0a00db82dde6011d268de627443>

Vox. (2021, 28 mai). *Why Ethiopia is in a civil war* [Vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=W1IYd5vJ6og&t=1s>

LES TREIZE ARTICLES : LA STRATÉGIE MILITAIRE SELON SUN TZU

RÉDIGÉ PAR ZADIG MAGUESYAN

Divisez-le, affamez-le, fatiguez-le, nombreuses sont les directives qu'énonça Sun Tzu en son temps quant à l'art de mener à bien la guerre. La certitude de la victoire serait assurée pour quiconque suivrait à la lettre sa stratégie. Ouvrage de stratégie militaire du Vème avant J.C. et s'inscrivant dans le cadre des ouvrages de pensée antiques chinois, l'œuvre semble, encore à ce jour, trouver écho au gré des siècles qui nous séparent de son apparition tant les figures historiques passées et actuelles s'en inspirent. Reprenons ainsi ensemble, et à travers cette analyse de la pensée de Sun Tzu, les treize articles qui fondèrent la base théorique de ce que l'on appelle l'art de la guerre.

LES PRÉCEPTES FONDAMENTAUX DE SUN TZU

Par ses treize articles, l'auteur de cet ouvrage pose toutes les bases qui servent à gagner une guerre. On entend par la victoire celle d'une guerre rapide, sans avoir souffert de pertes importantes, tant humaines que matérielles. Les moyens humains, matériels et idéologiques sont les moyens de la victoire, celle-ci étant la fin de la guerre. La guerre quant à elle n'est qu'un moyen de politique étrangère qui n'entend répondre qu'à la pérennité de l'État. Allant « *De l'évaluation* » à « *De la concorde et de la discorde* », Sun Tzu explique sa stratégie en treize points. Cette dernière vise à répondre au constat premier que « la guerre est d'une importance vitale pour l'État » et que « ne pas faire de sérieuses réflexions sur ce qui le concerne [le domaine de la guerre], c'est faire preuve d'une coupable indifférence pour la conservation ou pour la perte de ce que l'on a de plus cher », ici entendu l'État comme bien commun le plus cher de la bonne harmonie en société.

Il s'agit là d'une référence à Confucius qui cherchait en son temps à créer un ensemble de valeurs communes pour l'harmonie. Le rapprochement entre les deux auteurs chinois est ici paradoxal puisque la stratégie de Sun Tzu est en opposition avec la morale du *Tao* de Confucius.



Image n°13 - Sun Tzu ©Domaine public

Il s'agit d'un point commun notable pour deux œuvres opposées, celui de bonne harmonie entendue comme la survie de l'État par la stratégie militaire.

Dans le fond, Sun Tzu se borne à définir cinq éléments essentiels à la victoire guerrière : la doctrine, le temps, l'espace, le commandement et la discipline. Si ceux-ci sont utilisés rigoureusement, autrement dit avoir une unité de pensée (« une manière de vivre et de mourir »), attendre le moment propice pour chaque bataille, étudier le terrain, avoir du respect et de la reconnaissance pour ses troupes, et que tout soldat et officier ait de la discipline dans la conduite des opérations, l'issue victorieuse est ainsi assurée. Réflexions premières de la stratégie militaire de Sun Tzu par le biais de son article premier, il ne manque pas de rappeler l'importance d'autres moyens de guerre et d'en préciser l'utilisation judicieuse.

Ainsi, il formule le conseil primordial de ne recourir à la guerre qu'en dernier recours (article III) mais surtout de ne pas la laisser perdurer (article II) : il n'en ressortira qu'une armée adverse vaincue mais une armée victorieuse extrêmement affaiblie dont le doute, la peur et le manque d'envie de se battre auront longtemps plané sur l'armée si le commandant n'y remédie pas efficacement (article IX). Les territoires, généralement dévastés dans le cadre d'une longue guerre, ne pourront par ailleurs compenser l'état de l'armée à la sortie de la guerre.

L'exemple le plus criant en ce sens est celui de la guerre de Troie qui fut une guerre longue de dix ans et se solda par la destruction totale de la cité de Troie. Sun Tzu entend ainsi poser cinq clés de victoire : choisir le bon moment, économiser ses forces autant que possible, bien choisir ses soldats, se préparer préventivement à toute éventualité de guerre et laisser au soin du souverain la fonction de nommer et non de commander, fonction assurée par le général (article III). Sun Tzu précise le rôle essentiel du renseignement dans le cadre d'une guerre (article XIII). Le renseignement sur l'ennemi permet de mieux le diviser.

LA PORTÉE MILLÉNAIRE DE CETTE PENSÉE STRATÉGIQUE

Comme souligné plus haut, *L'art de la guerre* se révèle être une réflexion intemporelle sur la stratégie politico-militaire. Véritable réflexion philosophique au-delà même de cela, *L'art de la guerre*, art de la tromperie également dans le seul but d'assurer la victoire, est un ouvrage encore utilisé de nos jours et non pas seulement dans les domaines politique et militaire mais également pour toute personne faisant face à une adversité que ce soit dans le monde sportif ou encore entrepreneurial, adapté bien évidemment à son domaine propre. Les leçons tirées de cet ouvrage ont une portée universelle et intemporelle tant elles sont applicables à tout domaine. Là se trouve peut-être la faille de la réflexion militaire selon Sun Tzu : sa réflexion est beaucoup plus théorique que pratique puisque ne se reposant pas sur des exemples réels. Au-delà de cela, il conviendrait de réétudier une telle réflexion stratégique sous l'angle politico-militaire à notre époque, une époque marquée par de nouvelles formes de conflits.

Cet ouvrage s'applique-t-il tout autant dans le contexte d'une guérilla où l'ennemi n'est pas autant saisissable et définissable que lors de conflits entre États ? Sans doute, un élément est cependant applicable de tout temps et surtout de nos jours en ce qui concerne la connaissance de l'ennemi, sous-entendu le renseignement, tout autant que soi-même : « Connais l'adversaire et surtout connais-toi toi-même et tu seras invincible ».



Image n°14 : Statue de soldats chinois ©Domaine public

Ouvrages :

Sun Tzu. (Vème av. J.C.). *L'art de la guerre*. Editions Mille et une nuits, trad. Père Amiot.

Notes de cours :

Meszaros T. (2018). *Philosophie des Relations Internationales*. Faculté de Droit, Université Jean Moulin Lyon 3.

Sitographie et webographie :

Ex Materiae. (2018, 3 mars). *Sun Tzu – L'Art de la Guerre expliqué en 10 minutes* [vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=aCXnAb225T4>

Roland O. (s. d.). L'art de la guerre : le *traité de stratégie militaire chinois de SUN TZU*. Des livres pour changer de vie [blog]. <https://des-livres-pour-changer-de-vie.com/lart-de-la-guerre/>

Treffel R. (2020). *L'art de la guerre selon Sun Tzu*. 1000 idées de culture générale.

<https://1000-idees-de-culture-generale.fr/art-guerre-sun-tzu/>

VEILLE STRATÉGIQUE

RETRAIT DES FORCES ARMÉES AMÉRICAINES ET PROGRESSION DES TALIBANS EN AFGHANISTAN

La victoire des Talibans se précise au détriment du régime étatique afghan après l'accélération du retrait des forces militaires américaines. Le mouvement islamiste se rapproche de plus en plus de la capitale Kaboul et est déjà aux portes de Mazar Al-sharif, plus grande ville du nord du pays.

Face à l'effondrement des forces gouvernementales, des milices anti-Talibans se forment mais ne parviennent pas à endiguer le progrès de leurs ennemis.

Parmi les pays engagés dans le conflit, seule la Turquie semble vouloir maintenir une présence militaire en Afghanistan et les tractations sur les modalités de celle-ci se poursuivent avec les États-Unis, qui quittent le pays après vingt années de guerre au lourd bilan humain.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE IRANIENNE

Ebrahim Raïssi deviendra le nouveau président de la République islamique d'Iran après l'élection (du 18 juin 2021) sans grand suspens mais effectuée dans un climat de mécontentement général lié à une crise économique et sociale persistante.

Cette élection n'annonce pas un profond bouleversement car les positions de cet ultraconservateur se rapprochent grandement de celle du Guide suprême Ali Khamenei, auquel il pourrait succéder.

En parallèle, l'Iran continue de négocier avec la communauté internationale pour relancer l'accord sur le nucléaire du pays, dont la levée des sanctions sera un facteur clé pour le mandat du nouveau président.

SUSPENSION DE LA COOPÉRATION MILITAIRE ENTRE LA FRANCE ET LA CENTRAFRIQUE

Fin avril 2021, 5 coopérants militaires français en poste au ministère centrafricain de la défense ont été rapatriés en France. Le 7 juin, le ministère des Armées a annoncé la fin de la coopération militaire avec la Centrafrique, suite à une suspicion de complicité dans une campagne anti-française dans le pays initiée par la Russie. Paris a précisé que l'aide budgétaire à hauteur de 10 millions d'euros serait suspendue mais que les opérations humanitaires seraient maintenues, ce qui représente 6 millions d'euros. La Centrafrique fait partie des pays les plus pauvres du monde et il y règne un climat de violence et de chaos depuis le renversement de l'ancien président en 2013. L'État ne contrôle désormais plus qu'une partie infime du territoire face à différents groupuscules armés. En décembre 2020, la Russie avait déployé d'urgence des centaines de paramilitaires soupçonnés d'appartenir au groupe de sécurité privé Wagner.

NOUVEAU COUP D'ÉTAT AU MALI

Moins d'un an après le dernier coup d'État dans le pays, le Mali a connu un nouveau changement brutal de gouvernance. Après la capture du Président Bah N'Daw, du Premier ministre malien et du ministre de la Défense, par l'armée le 24 mai 2021, l'ancien vice-président Assimi Goïta annonce prendre le pouvoir dans le pays. Ce dernier justifie cette prise de pouvoir en mettant en avant que le président Bah N'Daw et son gouvernement ne respectaient pas la charte de la transition, mise en place depuis le dernier coup d'État en août 2020. Cette prise de pouvoir par l'armée va ajouter aux nombreuses difficultés que connaît le pays, qui est déjà fragilisé par la lutte contre les groupes terroristes. En réponse, Emmanuel Macron a annoncé la réduction de la présence française au Mali. Cela pourrait alors profiter à la Russie, qui exerce une influence croissante dans le pays.



FIN DE L'OPÉRATION BARKHANE – FRANCE

Jeudi 10 juin, le président français Emmanuel Macron a annoncé lors d'un point presse, la fin de l'opération Barkhane. Engagé depuis août 2014, elle avait pour objectif la lutte contre les réseaux djihadistes sahéliens. En 7 ans d'engagement, l'armée française déplore la perte de 55 soldats. Avec des effectifs réduits, la France maintiendra cependant une présence au Sahel afin de soutenir militairement les autorités locales face aux groupes djihadistes, toujours très actifs. Cette annonce fait suite au second coup d'État en un an au Mali et la volonté du nouveau gouvernement de négocier avec certains groupes djihadistes, une initiative fermement condamné par Paris.



UN G7 UNI MAIS SANS GRANDE EFFICACITÉ

Du 11 au 13 juin, les chefs d'États du G7 et quelques autres invités se sont réunis à Carbis Bay au Royaume-Uni pour la première fois depuis le début de la pandémie et ont tenté d'afficher un front uni. Le sommet a tourné autour de 4 sujets principaux : la résilience économique, la politique étrangère, la santé et le climat. La Chine a été pointée du doigt sur différents sujets sans pour autant qu'aucune mesure concrète ne soit prise. L'autre grand thème du sommet concernait le climat et la fin de l'exploitation du charbon. Les dirigeants ont pris de timides mesures concernant l'arrêt de son exploitation dans la production d'électricité, se donnant tout de même un cap de réduction de moitié des émissions d'ici 2030. Globalement, la déclaration de Carbis Bay n'a rien de révolutionnaire mais marque surtout le retour des États-Unis sur la scène internationale après le mandat de Donald Trump. Lors de la dernière rencontre du G7 à Biarritz en 2019, la Chine et le réchauffement climatique n'avaient pas été évoqués au cours de la déclaration finale.



GEL DES AIDES DES ÉTATS-UNIS ENVERS L'UKRAINE

Dans un contexte de tensions extrêmes entre l'Ukraine et la Russie, les États-Unis se proposaient d'apporter une aide militaire à l'Ukraine. La valeur des armes apportées par les États-Unis avoisineraient les 100 millions de dollars. Cependant, quelques jours avant la rencontre entre Vladimir Poutine et Joe Biden, le 16 juin 2021, cette aide semblait avoir été mise en attente. La Maison Blanche continue de le nier alors que plusieurs médias ont confirmé cette information qui avait été lancée par Politico. Ce n'est pas la première fois qu'un président américain tente de bloquer l'aide destinée à l'Ukraine. Donald Trump avait en effet tenté de geler l'aide pour faire pression sur le président Ukrainien mais avait reçu de vives critiques notamment de la part des démocrates.



VICTOIRE ÉLECTORALE DE N. PASHINIAN – ARMÉNIE

Dimanche 20 juin, le parti « Contrat civil » du Premier Ministre sortant Nikol Pashinian remporte les élections législatives obtenant 53,9 % des suffrages au premier tour. Son principal opposant Robert Kotcharian, président de 1998 à 2008, est largement défait avec seulement 21 % des voix. Ces élections anticipées font suite à la démission surprise du Premier Ministre, héros de la révolution de velours de 2018, en avril. Fragilisé par la cuisante défaite au Haut-Karabakh en novembre 2020, le pays était depuis plongé dans une durable crise politique. L'objectif annoncé de ces élections était de réaffirmer son autorité par les urnes et ainsi mettre fin à la crise interne.

Remerciements

Le bureau rapproché de l'A.M.R.I., composé d'Harmony Delhalle, Maëwenn Leboulanger, Fazia Khennouche et Alexandre Toutain, étant à l'initiative du projet, de la charte et du recrutement mérite nos plus sincères remerciements.

Cette revue a été créée de toute pièce par des étudiants motivés et engagés pour produire un travail de qualité. À travers cette page nous citons toute ces personnes et leurs rôle dans ce projet :

En premier lieu viennent les rédacteurs, qui ont fait de leur mieux pour produire des articles scientifiques traitant de sujets aussi divers qu'intéressants : Arthur Duez, Charlotte Tissut, Diane Kamano, Elie Abi Chakra, Emma Gouye, Jeremy Terpant, Simon Zahm, Victor Escaffre-Faure et Zadig Maguesyan.

Leurs articles ont été relus avec le plus grand soin par Charlotte Tissut, Diane Kamano, Emma Gouye, Medhi Benguesmia, Pierre-Alexandre Nillameyom et Zadig Maguesyan.

La veille stratégique, la sélection des informations et l'écriture de brèves les concernant ont été réalisées par Arthur Duez, Elie Abi Chakra, Charlotte Tissut et Victor Escaffre-Faure.

Enfin, tout le travail de mise en forme de la revue a été effectué par Laëtitia Seevathian.

Nous tenons aussi à remercier fortement Harmony Delhalle, présidente de l'A.M.R.I. et Margaux Poulain, responsable communication de l'A.M.R.I. pour toute l'aide qu'elles nous ont apportée, que ce soit pour la mise en page, la communication ou encore l'ultime vérification.

Un grand merci à Jeremy Terpant pour la réalisation du logo et à Louise Gouye pour sa contribution.

Comme vous l'avez sûrement remarqué, de nombreux noms sont apparus plusieurs fois. En effet, la petite structure de la revue a nécessité un engagement important et répété de toute l'équipe, qui a témoigné à de nombreuses reprises de son implication et de sa volonté à parfaire le travail.

Ainsi nous tenons à remercier tout le monde pour tout le travail effectué au cours de ce mois et nous espérons, chers lecteurs, vous retrouver lors de nos prochaines éditions !

JEREMY TERPANT & BAPTISTE OUSTRAIN

Rédacteurs en chef

Bibliographie du Dossier : La présence militaire française en Afrique

Ouvrages :

Claudot-Hawad, H. (2013). 6. La « question touarègue », quels enjeux ? *Dans La guerre au Mali. Comprendre la crise au Sahel et au Sahara : enjeux et zones d'ombre.* (p. 125-147). La Découverte. <https://www.cairn.info/la-guerre-au-mali-9782707176851-page-125.htm>

Debos, M. (2013). Chapitre I. Provenance, continuités et ruptures coloniales. *Dans Le métier des armes au Tchad* (p. 45-66). Karthala. <https://www.cairn.info/le-metier-des-armes-au-tchad--978281106263-page-45.htm>

Galy, M. (Éd.). (2013). 3. Pourquoi la France est-elle intervenue au Mali ? *Dans La guerre au Mali. Comprendre la crise au Sahel et au Sahara : enjeux et zones d'ombre.* (p. 76-90). La Découverte. <https://www.cairn.info/la-guerre-au-mali-9782707176851-page-76.htm>

Gounin, Y. (2009). Introduction. *Dans La France en Afrique. Le combat des Anciens et des Modernes* (p. 7-15). De Bœck Supérieur. <https://www.cairn.info/la-france-en-afrigue--9782804102210-page-7.htm>

Articles scientifiques :

Adjovi, R. (2001). La politique africaine de la France. *AFRI*, 22. <https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/FD001380.pdf>

Adoum, S. A. (2012). Tchad : des guerres interminables aux conséquences incalculables. *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 248(4), 45-55. <https://www.cairn.info/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2012-4-page-45.htm>

Aurégan, X. (2019). L'Inde en Afrique ou l'impossible rattrapage vis-à-vis de la Chine. *L'Espace Politique*, 2018-3(36). <https://journals.openedition.org/espacedepolitique/5516#quotation>

Charbonneau, B. (2017a). De Serval à Barkhane : les problèmes de la guerre contre le terrorisme au Sahel. *Les Temps Modernes*, 693-694(2), 322-340. <https://www.cairn.info/revue-les-temps-modernes-2017-2-page-322.htm>

Châtaigner, J.-M. (2019). Sahel et France, enjeux d'une relation particulière. *Hérodote*, N° 172(1), 123-136. <https://www.cairn.info/revue-herodote-2019-1-page-123.htm>

Debos, M., & Powell, N. (2017). L'autre pays des « guerres sans fin ». *Les Temps Modernes*, 693-694(2-3), 221-266. <https://www.cairn.info/revue-les-temps-modernes-2017-2-page-221.htm>

d'Evry, A. (2015). L'opération Serval à l'épreuve du doute, vrais succès et fausses leçons. *Focus Stratégique*, N°59. https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/fs59devry_0.pdf

Hémery, D. (2005). Claude Liauzu (dir.), Colonisation : droit d'inventaire. *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 96-97, 96-97. <https://journals.openedition.org/chrhc/1026#quotation>

La fin du pacte colonial ? La politique africaine de la France sous J. Chirac et après. (2007). *Politique africaine*, 105(1), 7-26. <https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2007-1-page-7.htm?contenu=article>

Lemarchand, R. (2005). Où va le Tchad ? *Afrique contemporaine*, 215(3), 117-128. <https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2005-3-page-117.htm?contenu=citepar>

Martineau, J.-L. (2018). Djibouti et le « commerce » des bases militaires : un jeu dangereux ? *L'Espace Politique*, 34. <https://journals.openedition.org/espacespolitique/4719#quotation>

Motte, M. (2018). Un carrefour stratégique : la bande sahélo-saharienne. *Stratégique*, N°120(3), 121-126. <https://www.cairn.info/revue-strategique-2018-3-page-121.htm>

Pérouse de Montclos, M.-A. (2019). La politique de la France au Sahel : une vision militaire. *Hérodote*, N° 172(1), 137-152. <https://www.cairn.info/revue-herodote-2019-1-page-137.htm>

Ricci, T. (2021). Crise sécuritaire sahélienne : dynamiques régionales. *Revue Défense Nationale*, N° 837(2), 115-122. <https://www.cairn.info/revue-defense-nationale-2021-2-page-115.htm>

Saleh, M. (2007). Le Tchad objet d'un double enjeu. *Nouvelles FondationS*, 5(1), 134-138. <https://www.cairn.info/revue-nouvelles-fondations-2007-1-page-134.htm>

Thèses et mémoires :

Fanouillère, B. (2021). *L'intervention militaire française au Sahel* [Mémoire non publié]. Lille.

Sites internet :

Fauret, S. (2015, 8 juillet). Géopolitique du détroit de Bab el-Mandeb. Les clés du Moyen-Orient. <https://www.lesclesdumoyenorient.com/Geopolitique-du-detroit-de-Bab-el.html>

Larané, A. (2020, 12 janvier). Afrique. La parenthèse coloniale (1880–1960). Herodote. https://www.herodote.net/La_parenthese_coloniale_1880_1960_-synthese-471.php

Macron, E. (2017, 28 novembre). Discours d'Emmanuel Macron à l'université de Ouagadougou. Élysée. <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/11/28/discours-d-emmanuel-macron-a-l-universite-de-ouagadougou>

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. (s. d.). France Diplomatie - Mali. France Diplomatie. <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/mali/relations-bilaterales/>

Ministère des Armées. (2020, 22 octobre). Les forces françaises stationnées à Djibouti. <https://www.defense.gouv.fr/operations/afrique/afrique-de-l-est/forces-francaises-stationnees-a-djibouti/dossier-de-reference/les-forces-francaises-stationnees-a-djibouti>

ONU. (s. d.). Population et structure par âge dans le monde | Insee. INSEE. Consulté le 25 juin 2021, à l'adresse <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2381482#tableau-figure1>

AFP. (2021e, juin 11). Le plan de Macron pour « transformer » la présence militaire française au Sahel. *L'Express*. https://www.lexpress.fr/actualite/monde/le-plan-de-macron-pour-transformer-la-presence-militaire-francaise-au-sahel_2152611.html

Alexandre, F., & Firtion, P. (2021, 20 avril). Mort d'Idriss Déby : la France perd un partenaire incontournable au Sahel. *RFI*. <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210420-mort-d-idriss-d%C3%A9by-la-france-perd-un-partenaire-incontournable-au-sahel>

Barotte, N. (2021, 10 juin). Sahel : Emmanuel Macron tourne la page de Barkhane. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/international/sahel-macron-serait-sur-le-point-d-annoncer-une-reduction-d-effectifs-de-barkhane-20210610>

Bensimon, C., Cam, M. L., & Vincent, E. (2021, 4 juin). Mali : Paris suspend sa coopération militaire avec Bamako afin de faire pression sur la junte. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/06/04/mali-paris-suspend-sa-cooperation-militaire-avec-bamako-afin-de-faire-pression-sur-la-junte_6082827_3212.html

Cabot, C. (2021, 21 avril). Avec la mort d'Idriss Déby, la France perd un allié clé de l'opération Barkhane au Sahel. *France 24*. <https://www.france24.com/fr/afrique/20210421-avec-la-mort-d-idriss-d%C3%A9by-la-france-perd-un-alli%C3%A9-cl%C3%A9%C3%A9-de-l-op%C3%A9ration-barkhane-au-sahel>

de Barochez, L. (2021, 21 avril). La mort d'Idriss Déby, revers pour la France et Barkhane. *Le Point*. https://www.lepoint.fr/afrique/la-mort-d-idriss-deby-revers-pour-la-france-et-barkhane-20-04-2021-2423117_3826.php

Desorgues, P. (2021, 8 avril). Djibouti, un pivot stratégique cher aux puissances étrangères. *TV5 MONDE*. <https://information.tv5monde.com/afrique/djibouti-un-pivot-strategique-cher-aux-puissances-etrangeres-401023>

Deveaux, J. (2021, 4 juin). On vous dit pourquoi la France suspend ses missions communes avec l'armée malienne. *Franceinfo*. https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/politique-africaine/on-vous-dit-pourquoi-la-france-suspend-ses-missions-communes-avec-l-armee-malienne_4650675.html

Feertchak, A. (2019, 5 mars). L'Algérie face à la mémoire douloureuse des années de guerre civile. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/international/2019/03/05/01003-20190305ARTFIG00225-l-algerie-face-a-la-memoire-douloureuse-des-annees-de-guerre-civile.php>

Forestier, P. (2019, 11 mars). Djibouti abrite la première base française en Afrique, Macron va la visiter. *Le Point*. https://www.lepoint.fr/afrique/djibouti-abrite-la-premiere-base-francaise-en-afrique-macron-va-la-visiter-11-03-2019-2299789_3826.php

France 24. (2021, 20 avril). Tchad : le président Idriss Déby est mort de blessures reçues au front. *France 24*. <https://www.france24.com/fr/info-en-continu/20210420-tchad-le-pr%C3%A9sident-idriss-d%C3%A9by-est-mort-de-blessures-re%C3%A7ues-au-front-arm%C3%A9e-%C3%A0-la-t%C3%A9%C3%A9vision-d-%C3%A9tat>

Hammadi, A. (2021, 21 avril). Mort du président tchadien Idriss Déby : 5 minutes pour comprendre les conséquences pour la France. *Le Parisien*. <https://www.leparisien.fr/international/mort-du-president-tchadien-idriss-deby-5-minutes-pour-comprendre-les-consequences-pour-la-france-et-le-sahel-21-04-2021-Q24Q41TIVVBF3DJB1OWA7N63N1.php>

Le Monde. (2021, 11 juin). « Barkhane » au Mali : la fin des illusions. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/06/11/barkhane-au-mali-la-fin-des-illusions_6083725_3232.html

Orano. (s. d.). *Uranium Niger - les mines du désert Nigérien*. <https://www.orano.group/fr/l-expertise-nucleaire/tour-des-implantations/mines-d-uranium/niger>

Roussy, C. (2021, 22 avril). *Tchad : le décès du président Idriss Déby risque-t-il de déstabiliser un peu plus la région ?* IRIS. <https://www.iris-france.org/156662-tchad-le-deces-du-president-idriss-deby-risque-t-il-de destabiliser-un-peu-plus-la-region/>

Articles de presse :

AFP. (2008, 6 février). Hervé Morin assure Idriss Deby du « soutien » de la France. Le Figaro. <https://www.lefigaro.fr/international/2008/02/06/01003-20080206ARTFIG00398-herve-morin-en-visite-surprise-au-tchad.php>

AFP. (2021a, février 10). Djibouti, confetti à haute valeur stratégique pour Paris et bien d'autres. *L'Express*.
https://www.lexpress.fr/actualites/1/monde/djibouti-confetti-a-haute-valeur-strategique-pour-paris-et-bien-d-autres_2144588.html

AFP. (2021b, avril 20). Idriss Déby, président du Tchad, est mort des suites de ses blessures « sur le champ de bataille », selon l'armée. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/04/20/l-armee-tchadienne-annonce-la-mort-du-president-idriss-deby-au-pouvoir-depuis-trente-ans-des-suites-de-blessures-recues-au-combat_6077415_3212.html

AFP. (2021c, avril 20). Mort d'Idriss Déby : l'hommage appuyé de la France à un « ami courageux » et « allié essentiel ». *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/04/20/ami-courageux-allie-essentiel-l-hommage-appuye-de-la-france-au-tchadien-idriss-deby_6077452_3212.html

AFP. (2021d, juin 2). Le Mali suspendu de l'Union africaine après un second coup d'Etat. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/06/02/l-union-africaine-annonce-la-suspension-immédiate-du-mali-après-un-second-coup-d-etat_6082479_3212.html

AFP. (2021e, juin 11). Le plan de Macron pour « transformer » la présence militaire française au Sahel. *L'Express*. https://www.lexpress.fr/actualite/monde/le-plan-de-macron-pour-transformer-la-presence-militaire-francaise-au-sahel_2152611.html

Alexandre, F., & Firction, P. (2021, 20 avril). Mort d'Idriss Déby : la France perd un partenaire incontournable au Sahel. *RFI*.
<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210420-mort-d-idriss-d%C3%A9by-la-france-perd-un-partenaire-incontournable-au-sahel>

Barotte, N. (2021, 10 juin). Sahel : Emmanuel Macron tourne la page de Barkhane. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/international/sahel-macron-serait-sur-le-point-d-annoncer-une-reduction-d-effectifs-de-barkhane-20210610>

Bensimon, C., Cam, M. L., & Vincent, E. (2021, 4 juin). Mali : Paris suspend sa coopération militaire avec Bamako afin de faire pression sur la junte. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/06/04/mali-paris-suspend-sa-cooperation-militaire-avec-bamako-afin-de-faire-pression-sur-la-junte_6082827_3212.html

Cabot, C. (2021, 21 avril). Avec la mort d'Idriss Déby, la France perd un allié clé de l'opération Barkhane au Sahel. *France 24*, <https://www.france24.com/fr/afrique/20210421-avec-la-mort-d-idriss-d%C3%A9by-la-france-perd-un-alli%C3%A9-cl%C3%A9-de-l-op%C3%A9ration-barkhane-au-sahel>

de Barochez, L. (2021, 21 avril). La mort d'Idriss Déby, revers pour la France et Barkhane. *Le Point*. https://www.lepoint.fr/afrique/la-mort-d-idriss-deby-revers-pour-la-france-et-barkhane-20-04-2021-2422117_2826.php

Desorgues, P. (2021, 8 avril). Djibouti, un pivot stratégique cher aux puissances étrangères. *TV5 MONDE*. <https://information.tv5monde.com/afrique/djibouti-un-pivot-strategique-cher-aux-puissances-etrangères-401023>

Deveaux, J. (2021, 4 juin). On vous dit pourquoi la France suspend ses missions communes avec l'armée malienne. *Franceinfo*. https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/politique-africaine/on-vous-dit-pourquoi-la-france-suspend-ses-missions-communes-avec-l-armée-malienne_4650675.html

Feertchak, A. (2019, 5 mars). L'Algérie face à la mémoire douloureuse des années de guerre civile. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/international/2019/03/05/20190305ARTFIG00225-l-algerie-face-a-la-memoire-douloureuse-des-annees-de-guerre-civile.php>

Forestier, P. (2019, 11 mars). Djibouti abrite la première base française en Afrique, Macron va la visiter. *Le Point*. https://www.lepoint.fr/afrique/djibouti-abrite-la-premiere-base-francaise-en-afrigue-macron-va-la-visiter-11-03-2019-2299789_3826.php

France 24. (2021, 20 avril). Tchad : le président Idriss Déby est mort de blessures reçues au front. *France 24*. <https://www.france24.com/fr/info-en-continu/20210420-tchad-le-pr%C3%A9sident-idriss-d%C3%A9by-est-mort-de-blessures-re%C3%A7ues-au-front-arm%C3%A9e-%C3%A0-la-t%C3%A9%C3%A9vision-d-%C3%A9tat>

Hammadi, A. (2021, 21 avril). Mort du président tchadien Idriss Déby : 5 minutes pour comprendre les conséquences pour la France. *Le Parisien*. <https://www.leparisien.fr/international/mort-du-president-tchadien-idriss-deby-5-minutes-pour-comprendre-les-consequences-pour-la-france-et-le-sahel-21-04-2021-O24Q4LTIVVF3DJBIOWA7N63NI.php>

Le Monde. (2021, 11 juin). « Barkhane » au Mali : la fin des illusions. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/06/11/barkhane-au-mali-la-fin-des-illusions_6083725_3232.html

L'Express. (2021, 21 juin). Fin de Barkhane : les opérations extérieures, un coût humain et financier pour la France. *L'Express*. https://www.lexpress.fr/actualite/societe/fin-de-barkhane-les-operations-exterieures-un-cout-humain-et-financier-pour-la-france_2152663.html

Liabot, T. (2019, 26 novembre). Pourquoi l'armée française est toujours engagée au Mali. *Le journal du Dimanche*. <https://www.lejdd.fr/International/Afrique/pourquoi-larmee-francaise-est-toujours-engagee-au-mali-3933699>

Lorgerie, P. (2020, 11 janvier). Au Mali, le sentiment antifrançais gagne du terrain. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/01/10/au-mali-le-sentiment-anti-francais-gagne-du-terrain_6025466_3212.html

Olivier, M. (2021, 7 mai). Tchad : de nouveaux détails sur les circonstances de la mort d'Idriss Déby. *Jeune Afrique*. <https://www.jeuneafrique.com/1168205/politique/tchad-de-nouveaux-details-sur-les-circonstances-de-la-mort-didriss-deby/>

Rémy, J., & Bensimon, C. (2021, 21 avril). Tchad : Idriss Déby, autocrate et « ami courageux » de la France qui a péri par le glaive. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/04/21/tchad-idriss-deby-l-ami-courageux-de-la-france-qui-a-peri-par-le-glaive_6077521_3212.html

RFI. (2021, 12 février). Le président djiboutien Ismaël Omar Guelleh rencontre Emmanuel Macron à Paris. *RFI*. <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210212-le-pr%C3%A9sident-djiboutien-isma%C3%A9l-omar-guelleh-rencontre-emmanuel-macron-%C3%A0-paris>

Saux, V. (2016, 2 mai). L'Afrique au temps des colonies : par la ruse et par la force. *Geo*. <https://www.geo.fr/histoire/l-afrigue-au-temps-des-colonies-par-la-ruse-et-par-la-force-161065>

Tijani, A. (2021, 16 juin). Fin de Barkhane au Mali : « Le vide laissé par la France sera difficile à combler ». *Jeune Afrique*. <https://www.jeuneafrique.com/1186894/politique/fin-de-barkhane-au-mali-le-vide-laisse-par-la-france-sera-difficile-a-combler/>

Vincent, E. (2021, 11 juin). Risques et périls de la fin de « Barkhane » au Sahel. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/international/article/2021/06/11/risques-et-perils-de-la-fin-de-barkhane_6083674_3210.html

Vincent, E., & Le Cam, M. (2021, 21 avril). Avec la mort du président tchadien Idriss Déby, la France perd un allié clé de l'opération « Barkhane » au Sahel. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/04/21/avec-la-mort-du-president-tchadien-idriss-deby-la-france-perd-un-allie-cle-de-l-operation-barkhane-au-sahel_6077478_3212.html

Vidéos :

AFP. (2016, 4 avril). *Djibouti, une position stratégique pour les grandes puissances* [Vidéo]. YouTube. https://www.youtube.com/watch?v=i2NAo_lQmyQ

Stratpol. (2015, 13 septembre). *Que révèle l'installation de la base militaire chinoise à Djibouti* [Vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=8LcBe6a7ULU>